

**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**  
**Faculté Des Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de**  
**Gestion**  
**Département Des Sciences de Gestion**

## **MEMOIRE**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion**

**Option :**

**Entrepreneuriat**

### *Thème*

*Evaluation de la performance des  
organismes d'aide à la création  
d'entreprise  
Cas : ANSEJ de la wilaya de Bejaia.*

**Réalisé par :**

**Amari Katia**  
**Bouzad Fatiha**

**Encadreur :**

**M<sup>me</sup> Timeridjine Massicilia**

**Devant le jury :**

- **Présidente : M<sup>me</sup> BAKOURI**
- **Examinatrice : M<sup>me</sup> TRAKI**

Jun 2018

## **REMERCIEMENT**

*Avant de commencer, nous tenons à remercier « Le bon Dieu » de nous avoir donné la santé, le courage et la volonté pour réaliser notre rêve et de mener à terme ce travail.*

*Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à ma directrice de mémoire, Madame TIMERIDJINE M, d'avoir accepté d'assurer la direction du présent mémoire. Je la remercie infiniment pour son encadrement et ses orientations. Je la remercie, tant pour sa disponibilité, et pour le temps qu'elle m'a consacré, malgré ses préoccupations.*

*Mes remerciements s'adressent aussi aux membres du jury qui ont accepté de juger ce travail.*

*Nos profonds remerciements seront adressés à tous les responsables de L'ANSEJ de BEJAIA et particulièrement au chargé de communication pour son encadrement.*

*Je remercie aussi les entrepreneurs qui ont accepté de répondre à nos questions, pour leur collaboration soigneuse.*

*Enfin, nos remerciements vont aussi à toutes les personnes qui nous ont aidées de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

## **Dédicace**

Je dédie ce travail, avec tout ce que j'ai de  
Sentiments de respect et d'amour, à mon premier sourire  
et ma source de tendresse, ma chère mère et à mon puits  
de sagesse et mon seul recours, mon cher père.

C'est à ces deux chers que je me mets à genoux,  
c'est à eux que je dis : merci, et je vous aime.

A mes chères sœurs et chères frères

A tous mes amis et à tous ceux que je connais

**Moumen, Fatiha, Narimane, Wafa.**

## **Dédicaces**

Je dédie ce modeste travail à toutes ces personnes.

Qui me sont si chères, pour leurs soutiens.

Leurs encouragements et leurs conseils :

Mes très chers parents qui m'ont soutenu

Mes chers frères et mes chères sœurs

Mon fiancée Fares pour m'avoir épaulé durant les moments difficiles

Toute ma famille

A ma binôme Katia

Fatiha

## Liste des abréviations

- ANDI : Agence Nationale de développement de l'investissement
- ANGEM : Agence National de gestion du Microcrédit
- ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à L'Emploi des Jeunes
- APC : Agence pour la création d'entreprise
- ADS : Agence de Développement Social
- BEA : Banque Extérieure Algérienne
- BDL : Banque Développement Local
- BNA : Banque Nationale d'Algérie
- BTPH : Bâtiments et travaux publics hydrauliques
- CGCI : Caisse de Garantie d'Investissement
- CPA : Crédit Populaire d'Algérie
- CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance-Banque
- CNAC : Caisse Nationale d'Allocation de Chômage
- CNAS : Caisse Nationale d'assurance Social
- CASNOS : Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés
- DPAT : Direction de planification et d'aménagement du territoire
- DPME : Direction de la Petite et moyenne entreprise
- DPSB : Direction de la Programmation et Suivi Budgétaires
- EURL : Entreprise Uni Responsabilité limitée
- FCMG : Fond de Caution Mutuelle de Garantie
- FGAR : Fonds de Garantie des Crédits aux PME
- FNPE : Fédération nationale de la protection de l'environnement
- OCDE : Organisation pour la coopération et de Développement Economique
- IRG : Impôt Sur le Revenu Global
- IBS : Impôt sur le Bénéfice des Société
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- PIB : Produit intérieur brut
- PE : Petite entreprise
- PNR : Prêt non rémunéré
- SFS : Sociétés Financières Spécialisées
- SARL : Société A Responsabilité Limitée
- SPA : Sociéré Par Action
- SNC : Société au Non Collectif
- TPE : Très petite entreprise
- TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
- TAP : Taxe sur l'activité professionnelle

## Sommaire

### Introduction Générale

### Chapitre I: L'Entrepreneuriat, un état s'esprit qui devient entreprise

#### Introduction

**Section 01** : L'esprit d'entreprise.....01

**Section 02** : La création d'entreprise.....06

**Section 03** : L'entrepreneur.....11

**Conclusion**.....19

### Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise.....20

#### Introduction.....20

**Section 01** : Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie.....20

**Section 02** : Présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya Bejaia....25

**Conclusion**.....36

### Chapitre III: Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia.....37

#### Introduction.....37

**Section 1** : Méthodologie de l'enquête.....37

**Section 02** : Résultat de l'enquête auprès des jeunes entrepreneurs qui ont sollicité l'ANSEJ de Bejaia.....42

**Conclusion**.....43

#### Conclusion générale



***Introduction générale***

# INTRODUCTION

À partir des années quatre-vingt et suite aux changements intervenus au niveau mondial (chute du prix du pétrole, crise économique...) l'Algérie s'est retrouvée dans une situation de crise financière, la plupart des grandes entreprises étaient déficitaires, les dirigeants de ces dernières étaient dans l'obligation de licencier la grande majorité de leurs employés. Ceci a déclenché des taux de chômage. L'Algérie s'est alors adressée à la banque mondiale pour faire face à cette situation de crise socioéconomique pour résoudre ses problèmes, mais à condition de privatiser les entreprises.

En effet, c'est à partir de là que l'Algérie passe d'une économie planifiée à une économie de marché, l'entrepreneuriat était la clé de changement dans un climat socio-économique caractérisé par un taux de chômage élevé suite à la dissolution des entreprises étatiques, car l'entrepreneuriat joue un rôle important dans la croissance économique, il est porteur de richesse, c'est pourquoi les pouvoirs publics ont opté la promotion de la création d'entreprise, elle est un facteur puissant de la réinsertion sociale, elle permet aux chômeurs de trouver un emploi, et de développer l'économie du pays.

Dans le cadre de cette promotion à la création d'entreprise, les autorités ont mis en place des organes et des dispositifs nationaux destinés à promouvoir l'initiative individuelle et stimuler la création d'entreprise à l'image de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, ANDI... Ces politiques ont pour but de mettre en place un climat économique général propice à la création d'entreprise (fiscalité et réglementaire) et de stimuler l'entrepreneuriat par un ensemble de mesures spécifiques incitatives (aides financière, exonérations fiscales...)

La mise en place du dispositif ANSEJ, a pour premier objectif l'absorption du chômage qui a touché l'Algérie durant la décennie 90. Si l'objectif était la relance de l'économie, les montants accordés pour la création auraient été plus importants pour permettre la création d'entreprises plus grandes. Notre étude portera son intention sur la mesure de l'apport des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat en général et sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat en particulier inscrite dans une dimension locale, puisque notre travail se focalise sur le dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia. C'est dans cette optique que s'inscrit cette étude et qui peut être interprété sous une question fondamentale, à savoir :

- **Quel rôle joue le dispositif ANSEJ dans la création des micro-entreprises ?**

Pour mieux comprendre cette question, notre étude tentera de répondre aux questions secondaires suivantes :



# INTRODUCTION

**- Quel est le rôle du dispositif d'accompagnement ANSEJ comme élément de soutien à la création d'entreprise ?**

**- Est-ce-que le dispositif ANSEJ contribue au développement de l'entrepreneur et son entreprise (création d'entreprise) à travers la création de la micro-entreprise ?**

Pour mieux répondre à ces questions, nous avons posé les hypothèses suivantes :

- Le processus d'accompagnement est défaillant en phase création.

- Le dispositif ANSEJ a été mis en place pour inciter la création de l'entreprise, et de ce fait drainer le développement de l'entrepreneur et son entreprise (création d'entreprise).

Pour mener notre recherche sur le rôle de l'ANSEJ dans la création d'entreprise dans la wilaya de Bejaia et en fonction des données disponibles, notre étude s'articule autour de trois chapitres :

✚ Le premier chapitre traitera du concept d'entrepreneuriat. La première section portera sur l'esprit d'entreprise, la seconde section sur la création d'entreprise et la troisième section sur l'entrepreneur.

✚ Le second chapitre portera sur le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise. Nous reviendrons sur les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise en première section. La seconde section sera consacrée exclusivement à la présentation du dispositif ANSEJ et de son rôle dans la wilaya de Bejaia.

✚ Le troisième fera l'objet de l'évaluation du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia en se basant sur une enquête auprès de porteurs de projets ayant contracté un crédit ANSEJ pour la création de leurs entreprises. Nous détaillerons en première section la méthodologie de l'enquête en question et dans la seconde section nous reprendrons l'essentiel des résultats de l'enquête.

## *Chapitre I*

*L'entrepreneuriat, un état d'esprit  
qui devient d'entreprise*

## **Introduction :**

L'entrepreneuriat par sa complexité est un phénomène multiple qui intéresse plusieurs disciplines de la communauté scientifique, sa définition est loin d'être une chose aisée, ANDERSON affirme l'impossibilité de s'accorder sur une définition précise de l'entrepreneuriat.

Pour (Julien & Marchesnay, 1996)<sup>1</sup>, l'entrepreneuriat recouvre des concepts, des problèmes, ainsi que des fonctions économiques et sociales. Ces auteurs assignent au domaine de l'entrepreneuriat l'étude de trois questions principales : l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et l'entrepreneur. L'acceptation du risque et de l'incertitude caractérise l'esprit d'entreprise et justifie le profit de l'entrepreneur (Knight, 1921). Le résultat ultime de l'esprit d'entreprise est la création d'entreprise. L'entrepreneur, placé au cœur des activités économiques, est celui qui crée une entreprise grâce à l'apport de capitaux et à l'innovation, laquelle est considérée par Julien et Marchesnay (1996) comme le moteur de l'entrepreneuriat.

La finalité de ce chapitre est de se familiariser avec l'entrepreneuriat comme processus allant d'un état d'esprit pour aboutir à la naissance d'une entreprise, ces trois notions représenteront les trois sections de ce chapitre, permettant ainsi d'avoir une vision globale sur le phénomène en question.

## **Section 1 : l'esprit d'entreprise**

L'innovation, la créativité, la prise de risque sont une combinaison qui pousse l'individu à se lancer dans une aventure où il est nécessaire d'engager des capitaux afin de contribuer à la croissance économique, ceci est l'esprit d'entreprise qui se traduit par la création de l'entreprise.

### **1.1. Définition**

L'esprit d'entreprise englobe les mentalités que l'entrepreneur devrait avoir pour mener à bien ses activités entrepreneuriales. Généralement, on se réfère à la prise de

---

<sup>1</sup> JULIEN. P & Marchesnay. M, « Entrepreneuriat », Economica-Poche, Paris, 1996, p8.

risque, à la capacité d'imagination, au sens de responsabilité, à la capacité d'innovation, au sens d'organisation, à la capacité de saisir des opportunités...etc.

Pour Marchesnay « *l'esprit d'entreprise est défini comme l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux afin d'investir dans un projet, consistant à apporter quelque chose de neuf (innovation), en employant et combinant bien évidemment des ressources diverses. Cet esprit entreprise est l'essence de l'activité entrepreneuriat et conduit la plupart du temps à la création puis au développement des entreprises* »<sup>2</sup>.

L'OCDE, considère que « *l'esprit d'entreprise est fondamental pour le fonctionnement des économies de marché. Dans ces économies, l'entrepreneur est le vecteur du changement et de la croissance ; son action peut contribuer à accélérer l'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre d'idées novatrices. De ce fait, il permet non seulement une utilisation rationnelle des ressources, mais aussi un élargissement du champ de l'activité économique. Les entrepreneurs ne se bornent pas à rechercher les opportunités économiques susceptibles d'être rentables ; ils sont également prêts à prendre des risques pour vérifier le bien-fondé de leurs intuitions* ».<sup>3</sup>

Il y a lieu de souligner que plusieurs facteurs peuvent encourager l'esprit d'entreprise chez l'individu et à choisir une carrière entrepreneuriale tel que les facteurs individuels, les facteurs sociaux, les facteurs économiques, les expériences vécues au sein de la famille ainsi que certaines expériences professionnelles. Ainsi les motivations (peuvent être de l'ordre de la recherche de succès personnel, social et financier) et les caractéristiques individuelles (la confiance en soi, la capacité à prendre le risque, l'adaptabilité, la facilité et la capacité à s'entendre avec les autres, une évidente capacité à travailler) qui sont liées à la personnalité du porteur de projet jouent un rôle non négligeable dans le processus de création.

---

<sup>2</sup> JULIEN. P. A & MARCHESNAY. M, « L'entrepreneuriat », 1996, Op Cit, p8.

<sup>3</sup> OCED, « L'apprentissage dans une information-action à l'entrepreneuriat : le cas de concours universitaire campus entrepreneur », Thèse de doctorat, université de Limoges, 2012, p19.

## 1.2. Entre l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre

Deux visions différentes, et néanmoins comptable, de l'entrepreneuriat peuvent être distinguées : l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre.

La première vision, associée à l'esprit d'entreprise : « *L'esprit d'entreprise est une notion qui désigne les personnes, les choix et les actions engagées pour démarrer, reprendre et gérer une affaire* »<sup>4</sup>. L'esprit d'entreprise se développe dans une sphère économique se traduisant logiquement par la création d'une activité ou d'une entreprise. L'esprit d'entreprise est la mortalité qui pousse un individu à créer une entreprise, sauve mais pas nécessairement, à vocation commercial.

La seconde, associée à l'esprit d'entreprendre : « *l'esprit d'entreprendre ne doit pas se limiter à la création d'entreprises, mais doit être comme attitude générale qui peut être utilement adoptée car chacun dans la vie de tous les jours et dans toutes les activités professionnelles* »<sup>5</sup>, l'esprit d'entreprendre se focalise plus sur l'individu. L'esprit d'entreprendre est avant tout une question de mentalité, d'état d'esprit, un ensemble d'idées, une façon de penser et une capacité à repérer, explorer et exploiter ce qui représente une opportunité. Il se traduit par une prise d'initiative, une prise de risque, une orientation vers les opportunités ; il est donc avant tout une volonté de mieux s'approprier des facteurs économiques et managériaux et d'être acteur du changement, dans le monde de l'entreprise.

## 1.3. L'importance de l'esprit entrepreneuriat

La dynamique entrepreneuriale relève avant tout d'un état d'esprit de la réalisation d'un certain nombre d'actions certes, mais elle dépend également des conditions économiques, sociales, culturelles et politiques dans lesquelles opèrent les entrepreneurs. A cet effet, « *l'esprit d'entreprise est non seulement une force motrice pour la création d'activités, la création d'emplois, la compétitivité et la croissance* mais

---

<sup>4</sup> Commission des communautés Européennes, « l'esprit d'entreprise en Europe », COM 2003, 27 final, Bruxelles, 21/01/2003.

<sup>5</sup> Groupe expert de l'UE, 2002.

*aussi un moyen d'épanouissement personnel, et contribue à résoudre des questions d'ordre sociales »<sup>6</sup>.*

Dans cette perspective, la création d'entreprise apparaît comme source de richesses nouvelles, d'emplois, d'apprentissage technique et technologique, de développement de relations interindustrielles, de coopération internationale.

### **1.3.1. L'esprit d'entreprise : un moteur de création d'emploi, de richesse et de croissance économique**

*« L'esprit d'entreprise peut également contribuer à promouvoir la cohésion économique et sociale des régions en retard de développement, à stimuler l'activité économique et la création d'emplois ou à intégrer les chômeurs et les personnes défavorisées dans le monde du travail »<sup>7</sup>.*

Un esprit d'entreprise plus développé dans une telle économie se manifeste, nécessairement, par une forte création des entreprises qui permet une création de nouvelles opportunités d'emploi, et de là une contribution à la croissance économique et à la valeur ajoutée (la richesse créée) non négligeable. L'esprit d'entreprise contribue, en effet, positivement à la croissance économique, même si la croissance du PIB est influencée par de nombreux autres facteurs.

L'esprit d'entreprise désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante.

### **1.3.2. L'esprit d'entreprise un levier de compétitivité nationale, d'innovation et d'équilibre des échanges**

Au niveau macroéconomique, *« la compétitivité d'une économie nationale est la capacité de son secteur productif à satisfaire la demande intérieure et étrangère, avec en arrière-plan l'objectif de permettre une progression du niveau de vie des résidents du*

---

<sup>6</sup>Commission Européenne, « livre vert : l'esprit d'entreprise en Europe ». Publications DG entreprises, 2003.

<sup>7</sup>Idem.

*pays concerné*»<sup>8</sup>. Le défi de la compétitivité pour une économie donnée dépend étroitement du dynamisme de son esprit d'entreprise.

En effet, les nouvelles initiatives entrepreneuriales – démarrer une nouvelle entreprise ou en relancer une déjà existante – stimulent la productivité. Elles augmentent la concurrence dans la mesure où elles forcent d'autres entreprises à réagir par une meilleure performance et innovation. L'augmentation du niveau de performance et d'innovation des entreprises, que ce soit au niveau de l'organisation, des processus, des produits, des services ou des marchés, renforce la compétitivité de l'économie dans son ensemble.

A cet égard, il faut noter que ce processus profite aux consommateurs qui bénéficient d'un choix diversifié et de prix réduits vu que la compétition est favorable à leur bien-être.

*« L'innovation est un processus qui permet de rendre un service meilleur à travers l'utilisation de techniques nouvelles et/ou la fabrication de produits nouveaux, il s'agit d'un prolongement de la recherche et développement, qui sont des fondements de la croissance et du renouveau d'une entreprise et d'une économie. En effet, « l'esprit d'entreprise consiste à générer les innovations et avoir la volonté de les voir aboutir »<sup>9</sup>*  
(Jean Louis SCHAAN)

Par ailleurs, la promotion du commerce extérieur est une composante essentielle de la recherche de compétitivité, de croissance et d'emploi. Pour ce faire l'esprit d'entreprise apparaît comme une qualité indispensable pour la participation au processus d'industrialisation pour atténuer les effets négatifs d'une intégration de l'économie nationale au marché mondiale par une diversification de produits, services et marchés.

*« L'esprit d'entreprise permet une diversification et une consolidation des exportations qui constituent une garantie face aux fluctuations des cours et de demandes*

---

<sup>8</sup>Guide Economie, « La notion de la compétitivité », (consulté sur [www.economie.trader-finance.fr](http://www.economie.trader-finance.fr)).

<sup>9</sup>[www.auf.org](http://www.auf.org), consulté le 25/04/2018.

*grâce à l'élargissement des gammes de produits exportables, en se positionnant sur des créneaux de produits spécialisés qui échappent à la concurrence avec des technologies progressives, en s'adressant à des marchés divers et segmentés et en développant les possibilités d'adaptation et de réaction»<sup>10</sup>.*

### **1.3.3. L'esprit d'entreprise : un vecteur d'épanouissement personnel**

Le travail n'est pas seulement une source de revenu. Chaque personne choisit sa carrière en fonction de critères propres : sécurité, indépendance, variété et intérêt. De plus hauts niveaux de revenu peuvent inciter les personnes à poursuivre des ambitions supérieures, telles que l'épanouissement et l'indépendance, par le biais de l'entreprise. Le désir "d'être son propre patron", l'aspiration à l'autonomie sont des facteurs impliqués dans le processus de création d'entreprise.

La motivation d'accomplissement ou de réalisation individuelle est un autre facteur important agissant sur la décision d'entreprendre. Certains auteurs vont jusqu'à prétendre que c'est la principale motivation entrepreneuriale. Les entrepreneurs éprouvent le besoin "de faire ou de réaliser quelque chose", de "réussir" ; l'entrepreneur est fortement motivé par le statut social et par l'image de marque que lui procure sa fonction de créateur d'emplois et de richesse, membre de la communauté des responsables économiques et des sphères des décideurs etc...

## **Section 2 : La création d'entreprise**

La création d'entreprise représente aujourd'hui un enjeu économique et social important dans le monde, considérée comme une source de création d'emploi et de richesse, la création entreprise est particulièrement appréciée et aidée par les pouvoirs publics, vu le potentiel technologique d'innovation dont dispose les jeunes entreprises.

### **2.1. Définition**

La création d'entreprise est la manifestation la plus claire de l'entrepreneuriat qui est en fait la consécration de l'esprit de l'entreprise, de la volonté d'entreprendre dans les affaires. C'est : « *La création d'entreprise est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat,*

---

<sup>10</sup>Commission Européenne, « livre vert : l'esprit d'entreprise en Europe », publications DG entreprise, 2003.



*encouragé par les pouvoirs publics pour développer la création d'emploi, est freinée par nombreux obstacles, tant administratif qu'économique, sociaux, psychologique ou culturels »<sup>11</sup>.*

Selon Julien et Marchesnay (1996) : « la conséquence logique est que l'esprit d'entreprise suscite la création d'entreprise »<sup>12</sup>. Ainsi, le résultat ultime de l'esprit de l'entreprise est la création d'entreprise.

La création d'entreprise correspond surtout à des créations d'activités économiques nouvelles par des personnes n'étant pas déjà chef d'entreprise. La création d'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes. Cela vient de la variété de types d'entreprises créées et du profil de l'entrepreneur<sup>13</sup>. Il est possible de distinguer quelques situations typiques de création en soulignant les implications principales sur l'entrepreneur :

### **2.1.1. La création *ex-nihilo* :**

La création *ex-nihilo* est sans doute la forme la plus pure d'entrepreneuriat. Un individu, seul ou avec quelques associés, crée une entreprise indépendante, ne reposant sur aucune structure préexistante. Ce type de création repose sur une idée innovante ou, l'entrepreneur sera chargé de convaincre les utilisateurs et les acheteurs par le nouveau produit. Les risques doivent être évalués par l'entrepreneur, il doit aussi gérer des disponibilités qu'il a dans son milieu, qui lui permettent de mieux saisir les opportunités.

### **2.1.2. La création par essaimage :**

L'essaimage consiste à aider un salarié à se lancer dans une activité indépendante. Au démarrage, l'essaimé travaille souvent en sous-traitance pour son ancien employeur (L'essaimeur), puis diversifie au fur et à mesure sa clientèle et conquiert son indépendance véritable.

### **2.1.3. La création en franchise :**

---

<sup>11</sup> : BOISLANDELLE H M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998, p146.

<sup>12</sup> Idem.

<sup>13</sup> : Hernandez E-M, « le processus entrepreneuriat, vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat », L'Harmattan, Paris, 1999, p225.

La franchise est un accord commercial et juridique par lequel une entreprise appelé le franchiseur s'engage à fournir à une seconde, dite franchisee, un savoir-faire, une formation et une assistance permanente en contrepartie d'une rémunération. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise en bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

#### **2.1.4. La création *filiale* :**

L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou bien d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à celui qui va entreprendre mais qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.

### **2.2. Processus de la création d'entreprise**

Le processus de création d'entreprise se caractérise par le fait qu'il est organisé autour de quatre étapes. Dans chaque étape il faut tenir compte de certains éléments clés. Ici nous allons nous inspirer des étapes classiques citées par Alain Fayolle (2004)<sup>14</sup>.

#### **2.2.1. L'évaluation de l'opportunité**

Transformer une idée en opportunité de création réaliste nécessite de définir l'idée initiale de manière précise : Que veut-on vendre ? A qui veut-on vendre ? Quelle valeur cela peut-il apporter ? Pour y répondre, il va falloir rechercher des informations, recueillir l'avis et le conseil d'experts et de spécialistes, tester l'idée auprès de personnes extérieures et analyser les contraintes inhérentes au projet. Pour bien évaluer une opportunité de création d'entreprise, il faut :

- Avoir un minimum de créativité pour identifier, à partir d'une idée initiale, une bonne opportunité de création ;

---

<sup>14</sup>FAYOLLE. A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », DUNOD, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 2012, p153-157.

- Maîtriser quelques concepts et outils marketing pour réussir le passage d'une bonne idée à un produit ou un service intégré dans une offre gagnante ;
- Savoir sélectionner les opportunités qui sauront résister à l'usure du temps et à la compétition.

### **2.2.2. La conception et la formulation du projet de création**

Dans cette étape, le projet doit passer vers la position du réalisable. A ce stade, différentes études doivent être conduites : étude du marché, étude juridique et étude financière. Toutes ces études permettent de répondre aux nombreuses questions qui se posent et d'apporter de la matière à l'élaboration de l'offre, de la stratégie et du plan d'affaire. Ces études permettent également de positionner le projet, de le dimensionner et de formaliser une stratégie pertinente. Ces études permettent d'élaborer l'offre, la stratégie, le plan d'affaires et de positionner le Projet. Les points clés de la conception d'un projet de création d'entreprise sont :

- Rechercher la meilleure adéquation possible créateur/projet de création ;
- Etre réaliste et pragmatique ;
- Etre clair sur la stratégie ;
- Rechercher des avantages concurrentiels durables.

### **2.2.3. Le montage juridique et financement du projet**

Le montage juridique consiste à choisir une structure juridique, à sécuriser les relations avec les tiers (salariés, investisseurs, partenaires, fournisseurs et sous-traitants) et maîtriser les techniques de protection et de valorisation de l'innovation et des savoir-faire immatériels lorsqu'il s'agit de la création d'entreprise innovante.

Le financement est un aspect critique de la vie du projet. C'est de lui que vont dépendre le lancement et le développement de l'activité. Il faut convaincre les investisseurs de l'opportunité et de la faisabilité du projet. Le business plan permet d'engager le dialogue avec les banquiers et les investisseurs. A ce stade, le créateur doit maîtriser son projet pour pouvoir répondre à toutes les questions posées par les partenaires financiers.

#### **2.2.4. Le lancement des activités**

Le lancement des activités démarre avec la mise en ordre de marche de l'entreprise. Pour cela, il est indispensable que tous les engagements pris par le créateur et ses partenaires soient concrétisés. Pour réussir le lancement des activités, il faut aller droit à l'essentiel, obtenir des clients et piloter réellement sa jeune entreprise, bien utiliser ses ressources et enfin ne pas perdre du temps.

### **2.3. Le rôle de la création d'entreprise au sein de l'économie**

#### **2.3.1. La création d'entreprise et croissance économique**

L'entrepreneuriat joue un rôle important dans la croissance économique. Son objectif principal est de redynamiser le tissu économique en créant de nouvelles entreprises, relancer des entreprises, créer de l'emploi...et cela dans un environnement plutôt, incertain caractérisé par l'émergence de nouvelles technologies.

Le moteur principal de cette dynamique est l'entrepreneur. Pour A. Fayolle. *« L'entrepreneur a un rôle particulier et indispensable dans l'évaluation du système économique libéral. Il est très souvent à l'origine des innovations de rupture. Il crée des entreprises, de l'emploi, et il participe au renouvellement et à la restructuration du tissu économique »*<sup>15</sup>. A ce stade-là, on peut dire que l'entrepreneuriat et l'entrepreneur sont inséparables.

« Ils jouent un rôle important dans le renouvellement du parc d'entreprises. Nécessaires au développement économique, à la création d'emplois, les entreprises nouvelles aujourd'hui ne sont pas assez nombreuses. Il faut donc susciter des vocations de nouveaux entrepreneurs, constituer un vivier de créateurs, disposer d'une pépinière de nouvelles pousses entrepreneuriales. C'est pour cette raison qu'il faut promouvoir l'esprit d'entreprendre chez la population en général, et chez les jeunes en particulier. En effet les jeunes d'aujourd'hui sont les acteurs (entrepreneurs) de demain »<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup>Idem.

<sup>16</sup>Idem.

La création d'entreprise apparaît comme une source potentielle d'emplois et une réponse au problème du chômage. Cette solution permet de réduire la dépendance et la passivité. En poussant les jeunes à créer eux-mêmes leur emploi.

### **2.3.2. La création d'entreprise et innovation**

L'économiste autrichien Joseph Schumpeter (1938)<sup>17</sup>, avec la fonction d'innovation et l'idée de « *destruction créatrice* », a donné à l'entrepreneuriat ses premières bases théoriques. D'après cet auteur, les entrepreneurs constituent le moteur en place ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à de nouvelles activités économiques.

Ce sont les entrepreneurs qui sont au cœur de cette dynamique de « *destruction créatrice* », car ils saisissent avant les autres agents les opportunités qu'ils peuvent exploiter. C'est ainsi qu'ils contribuent à l'émergence de nouvelles activités génératrices d'emploi.

Ainsi, la fonction d'innovation est donc importante et fait de l'entrepreneur un vecteur du développement économique. Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovation, les changements et les informations pertinentes sur les opportunités créatrices. Ils doivent connaître et maîtriser les principes qui permettent de mettre en œuvre les innovations, avec les meilleures chances de réussite.

### **2.3.3. La création d'entreprise dans le contexte du développement territorial**

Le développement de la création d'entreprise peut avoir des effets positifs pour le territoire ou la région. En effet il contribue à la dynamisation des régions.

Aucune collectivité ne saurait être dynamique sans la participation et la contribution pleine et entière de la jeunesse. La création d'entreprise joue plusieurs rôles dans le développement territorial :

- Génération de revenu provenant de la vente des produits fabriqués localement ;

---

<sup>17</sup>FAYOLLE. A, « Entrepreneuriat : Apprendre à apprendre », Dunod, paris, 10 p.

- Mise à disposition de la population de nouveaux produits et de nouveaux services ;
- Emploi de la main d'œuvre locale (création d'emploi) ;
- Attractivité du territoire : à terme d'autres entreprises viendront aussi s'y installer ;
- La possibilité d'une diversification des activités permettant de réduire sensiblement la vulnérabilité économique du territoire ;
- L'entreprise constitue un lieu de socialisation et de contacts très important ;
- Elévation du pouvoir d'achat et accroissement de la richesse ;

*« La création d'entreprises est un moyen de développement économique et social, elle prend une place primordiale dans le développement territorial. Car il n'y a pas de territoires sans avenir. Il n'y a que des territoires sans projets »<sup>18</sup>*, et le meilleur moyen de réussir le développement de son territoire est de le valoriser. A ce titre nul ne peut ignorer l'importance et l'apport de l'entreprise à son territoire d'implantation ainsi que sa forte contribution au processus de développement de son territoire.

### **Section 3 : l'entrepreneur**

Placés au centre du phénomène entrepreneurial, les entrepreneurs sont perçus comme des piliers de l'économie du marché et de son fonctionnement, les activités de ces derniers sont créatrices de valeur, d'emplois et d'avantages multiples pour les consommateurs.

#### **3.1. Définition de l'entrepreneur**

---

<sup>18</sup> AHMED ZAID M, « Cours de stratégie du développement territorial », 2013.

*« L'entrepreneur est un opportuniste qui doit être toujours à l'affût des nouveautés ou d'opportunités de manière à conquérir une place sur le marché »<sup>19</sup>. C'est aussi un organisateur des ressources limitées de manière à développer et à commercialiser l'innovation. Cette organisation qui représente l'un des grands obstacles de l'entrepreneuriat permet d'assurer le passage de l'idée à son application.*

Selon Janssen, T. Verstraet et L. E. Jouissen, l'entrepreneur constitue principal de l'action entrepreneuriat, c'est *« l'individu ou le groupe d'individus qui réussit à identifier dans son (leur) environnement une opportunité qui arrive (ou arrivant) à réunir les opportunités nécessaires pour l'exploiter en vue de créer de la valeur »<sup>20</sup>*

Selon le Grand Dictionnaire *« l'entrepreneur est défini comme étant une « personne ou groupe de personnes qui crée, développe et implante une entreprise dont il assume les risques, et qui met en œuvre des moyens financiers, humains et matériels pour en assurer le succès et pour réaliser un profit »<sup>21</sup>.*

Ces différents concepts de l'entrepreneur nous permettent de retenir que l'entrepreneur est « le produit de son milieu économique et culturel qui cherche à créer une organisation pour son compte pour c'est fin socioéconomique en accomplissant les fonctions suivantes : prendre de risque, de décision, innover, identifier les opportunités d'affaires, employer des facteurs de produits... ».

### **3.2. Caractéristiques de l'entrepreneur**

Difficile de dire s'il existe un profil-type de l'entrepreneur, mais de nombreuses études font état de l'existence des caractéristiques et des traits de personnalité, des traits de comportement dans l'action qui sont le lot commun des entrepreneurs qui réussissent sont :

#### **3.2.1. Energie et dynamisme**

---

<sup>19</sup> : Julien P-A. & Marchesnay. A, « L'entrepreneuriat », Economica-Poche, Paris, 1996.

<sup>20</sup> JANSSEN. F&VERSTREATE. T&JOUISSA. L E, « Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat », Boeck, BRUXELLE, 2009.

<sup>21</sup> [Http //www.grand.dictionnaire. Com/](http://www.grand.dictionnaire.com/).

On ne devient pas entrepreneur et, surtout, on ne réussit pas dans cette fonction si le temps de travail est celui des accords professionnels. On n'est pas entrepreneur à temps partiel ! Créer une entreprise représente un effort important, mobilisateur de temps, d'énergie. La développer de même.

### **3.2.2. Confiance en soi**

Un investisseur n'acceptera pas de placer des fonds dans une affaire gérée par quelqu'un qui n'aurait pas confiance en lui. Confiance en soi, pas confiance qu'en soi. Détermination, mais pas Obstination. Rester sourd aux avertissements que donnent les faits est l'une des causes fréquentes de faillite.

### **3.2.3. Capacité à intégrer le long terme**

Créer une entreprise, une organisation, suppose, dans le présent, développer un ensemble d'actions qui n'auront un sens que plus tard. Il n'y a pas de création d'entreprise réussie sans capacité à imaginer demain, sans perception de la durée, sans vision du moyen et du long terme. Les objectifs de l'entrepreneur sont situés dans le futur. Tout ce qu'il fait dans le présent aura une conséquence demain.

### **3.2.4. Capacité à résoudre de multiples problèmes**

Lorsqu'on crée une entreprise, on doit s'attendre et être prêt à surmonter des difficultés de tous ordres, traiter plusieurs problèmes en même temps. Il ne suffit pas de les résoudre théoriquement, mais en plus de mettre les solutions en œuvre.

### **3.2.5. Acceptation de l'échec**

L'échec fait partie de la réussite. Il n'existe pas d'œuvre humaine sans revers ou déconvenues. Pour le vrai entrepreneur, l'échec, l'erreur, le revers est source de remise en question, de détection de nouvelles opportunités et donc de réussite ultérieure.

### **3.2.6. Mesure dans la prise du risque**

L'entrepreneur n'est pas un joueur qui s'enrichit en faisant un coup. Il prend des risques longuement appréciés, calculés, qui sont dans une perspective à moyen ou long terme.



### **3.2.7. Ouverture à l'innovation et à la création**

Pour qu'une entreprise survive, elle doit évoluer : dans ses produits, dans ses structures, sur le plan social. D'où la nécessité d'une ouverture généralisée à l'innovation.

## **3.3. La motivation des entrepreneurs**

### **3.3.1. Définition de la motivation**

Selon le dictionnaire le dico du manager (2009), la motivation désigne « *l'ensemble des raisons rationnelles, émotionnelles, personnelles ou d'intérêt général, physiques/ou psychologique, qui pousse un acteur à l'action (déclenchement d'une conduite ou d'un comportement) et /ou à l'adoption d'une attitude particulière et /ou à l'expression d'une opinion* ». Un deuxième sens est : « *ensemble des forces internes qui poussent l'individu à agir* »<sup>22</sup>.

Dans le cadre de l'entrepreneuriat ces forces qui poussent à créer l'entreprise sont de deux sortes, des forces endogènes à l'individu (ses caractéristiques innées) et des forces exogènes contenant l'ensemble des facteurs qui constituent le milieu et l'entourage de l'individu. Ces deux formes constituent les motivations qui incitent l'individu à être entrepreneur.

### **3.3.2. Les Principales motivations des entrepreneurs**

L'entrepreneuriat, est le fait de mobiliser des ressources en vue de lancer des projets et de créer des entreprises dont les produits ou les services répondent à des besoins de la société. Les raisons de créer une entreprise ou d'entreprendre un projet sont nombreuses et varient d'un individu à un autre. Qu'est-ce qui amène une personne à démarrer une entreprise ?

Alain Fayolle (2004) manifeste sur l'existence d'une motivation principale parmi d'autres motivations personnelles pour lesquelles les individus décident de créer ou de reprendre une entreprise. La question posée par cet auteur est la suivante: Est-ce que l'entrepreneur est motivé principalement par l'argent?<sup>23</sup>

---

<sup>22</sup> Selon le dictionnaire Larousse de l'éducation.

<sup>23</sup> FAYOLLE. A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DONUD, Paris, p65.

P-A Julien et Marchesnay (1996)<sup>24</sup>, disent que le bon choix des décisions de l'entrepreneur sera marqué par le profit, qui est l'un des grands objectifs de l'investisseur.

La théorie économique a toujours dit que le profit est rarement le premier objectif de l'entrepreneuriat. Ce profit peut être d'une part une contrainte pour compenser les coûts et surtout assurer la survie de l'entreprise et d'autre part il permet de faire face à de nouveaux défis pour soutenir la croissance et les nouveaux investissements.

Dans le même sens, Alain Fayolle (2004)<sup>25</sup>, précise que contrairement aux idées reçues, les entrepreneurs, quel que soit le pays considéré, mettent plus souvent en avant les motivations suivantes :

- Le besoin d'accomplissement ;
- Le besoin d'indépendance ;
- Le besoin de reconnaissance ;
- La recherche de pouvoir ;
- La passion ;
- Le challenge, le défi ;
- L'enrichissement (l'argent n'est que très rarement une motivation) :

Certains auteurs ont affirmé qu'une personne qui présente un profil entrepreneurial est plus susceptible qu'une autre d'entreprendre un projet parce qu'elle a les habiletés et le comportement nécessaires.

Les motivations sont généralement inséparables de sa personnalité et de ses intérêts professionnels et familiaux. Les motivations à la création peuvent être :

### **3.3.2.1. Motivations psychologiques**

Les entrepreneurs décident de créer leurs propres entreprises pour eux même. Un ensemble de caractéristiques se réunissent chez l'individu entrepreneur qui l'incite à prendre une décision d'entreprendre.

- **Besoin d'indépendance**

---

<sup>24</sup> JULIEN. P & MARCHESNAY, « L'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, p53-54.

<sup>25</sup> FAYOLLE. A, « Introduction à l'entrepreneuriat », édition, Paris, 2005, p38.

« Être son propre patron » est l'explication donnée comme un motif de création d'entreprise. Collins et Moore (1964)<sup>26</sup> considèrent le besoin ou bien le désir d'autonomie comme un facteur de base dans la création d'une nouvelle entreprise. Ils suggèrent qu'en ayant un fort sentiment d'indépendance, les entrepreneurs sont capables de sacrifier cette indépendance. Ce sacrifice d'autonomie est acceptable tant qu'ils ne la perçoivent pas comme imposée par une autre personne.

- **Besoin d'accomplissement**

Selon McClelland, les personnes ayant un fort besoin d'accomplissement, ont les attributs de comportement suivants :

- La prise du risque basée sur la compétence et non sur la croyance au hasard ;
- La prise de responsabilité personnelle en ce qui concerne les décisions ;
- Une activité énergique et innovatrice ;
- La capacité de planifier à long terme.

- **La créativité et l'innovation**

Les entrepreneurs doivent témoigner d'une réelle créativité et d'une capacité à innover. Leur fonction principale est l'innovation et l'introduction, dans un environnement donné de nouvelles combinaisons productives, cherchent de nouvelles idées, et introduisent de nouvelles manières de réaliser de nouveaux produits. L'innovation n'est pas nécessairement une innovation de rupture, elle peut s'envisager à travers des modifications marginales.

Selon certains auteurs, les entrepreneurs ont un comportement particulièrement innovateur et créatif, alors que leur recherche du gain financier représente seulement une raison mineure pour devenir employés à leur compte. La gestion de l'innovation est également considérée comme le principal défi auquel les entrepreneurs font face afin de concurrencer leurs adversaires<sup>27</sup>.

- **La prise de risque**

---

<sup>26</sup> CACHON. J, « Entrepreneur : Pourquoi ? Comment ? Quoi », 1992, p19.

<sup>27</sup> CACHON. J, « Entrepreneur : Pourquoi ? Comment ? Quoi », 1992, p18.

L'action d'entreprendre est entourée d'incertitude. Des changements imprévus peuvent surgir au cours de l'investissement. Le risque est vu comme le risque de perdre, ce qui n'est pas sans conséquences sur le capital et sur le moral de l'entrepreneur (conséquences économiques et psychologiques). Quatre grands types<sup>28</sup> de risques sont toutefois encourus par les créateurs d'entreprises. Le risque financier, de carrière, familial et le risque psychique. Tous ceux que peuvent faire face à une prise de décision avec tous les risques que présente ont la possibilité de devenir des entrepreneurs.

- **L'internalité de contrôle**

Ayant le sentiment de contrôle, l'individu attribue ses capacités et prend la responsabilité de contrôle de son environnement au lieu d'être par d'autres. L'individu pense qu'il a des bonnes chances de pouvoir orienter sa vie.

### **3.3.2.2. Motivations sociologiques et culturels**

Les facteurs sociologiques et culturels sont des éléments directement liés aux différents milieux de l'individu et qui peuvent jouer un rôle sur leur propension à entreprendre. Ces milieux (famille, écoles, universités, société, entreprise, professions, territoires), exercent sur l'individu de nombreuses influences.

Plusieurs éléments du vécu d'un individu peuvent avoir un impact sur ces croyances, ses perceptions et ses intentions relatives à l'entrepreneuriat.

- **L'âge**

La jeunesse et les qualités qui y sont associées peuvent constituer un plus. La carrière d'entrepreneur commence dans la plupart des cas entre (22 et 55 ans). Sans doute, elle peut débiter plus tard, mais la chose est moins probable puisqu'il faut à l'entrepreneur de l'expérience, du savoir-faire pertinent, une assise financière et beaucoup d'énergie pour lancer et gérer avec succès une nouvelle entreprise. Dans une étude<sup>29</sup> faite sur les entrepreneurs naissants au Canada, ils ont observé que 57% de ceux-

---

<sup>28</sup> Citée auparavant, p20-21.

<sup>29</sup> GASSE, Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », Centre d'entrepreneuriat et de PME, Québec, université Laval, 2003, p33.

ci ont entre (25 et 44 ans) et possèdent jusqu'à 10 ans d'expérience dans le domaine dans lequel évoluera la nouvelle entreprise.

- **La famille et les proches**

Les aspects de l'environnement familiaux de l'individu ont un impact sur la décision d'entreprendre, la profession et le statut social de son père ou de sa mère et ses relations avec ses parents. Pour certains économistes, la profession des parents est déterminante dans la vie des entrepreneurs, car la famille joue un rôle essentiel, les jeunes issus d'une famille d'entrepreneurs sont plus disposés à entreprendre. Les jeunes grandissant dans ce genre de famille ou d'entourage, considèrent leurs parents ou ses proches comme des modèles à imiter<sup>30</sup>.

- **L'éducation**

Des recherches ont montré que l'éducation joue un rôle important dans l'éveil des entrepreneurs. Elle permet de doter l'entrepreneur de compétences et de connaissances qu'il estime très utiles, même décisives pour la concrétisation de son projet<sup>31</sup>. Le système éducatif permet donc de sensibiliser les étudiants, de valoriser l'image de l'entrepreneuriat<sup>32</sup> et apportées des connaissances et des compétences qui aident les individus à prendre les bonnes décisions, à élaborer des projets solides et à créer des entreprises dotées d'un potentiel important de croissance.

- **L'expérience professionnelle**

Les activités professionnelles antérieures jouent un rôle important dans la création, la croissance et la réussite de l'entreprise. La connaissance d'une technique et d'un secteur d'activité a une influence importante sur l'activité entrepreneuriale. De ce point de vue<sup>33</sup>, certains domaines d'expérience ont une importance particulière, par exemple, l'obtention des financements auprès des banques, implantation des établissements des plans commerciaux d'attaque du marché. Il est généralement plus

---

<sup>30</sup> GASSE. M, (2003), op.cit., p55.

<sup>31</sup> GACHON. J, « Entrepreneuriat : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? »,1992, p33.

<sup>32</sup> GASSE. Y, (2003), op, Cit, p58.

<sup>33</sup> GASSE. Y, (2003), op. Cit. p62.

facile de lancer une deuxième, troisième ou une quatrième entreprise que de lancer la première.

- **Le territoire**

Le territoire dans lequel l'entrepreneur (ou celui qui se destine à l'entrepreneuriat) passe sa vie personnelle ou professionnelle joue un rôle important qui ne peut être pas négligé. Un territoire peut, en effet, constituer un pôle d'attraction entrepreneuriale<sup>34</sup>. Il est considéré comme un déterminant grâce à la disponibilité d'atouts naturels et d'infrastructures de base tels (réseaux routiers, aéroport, télécommunication, réseaux d'énergie, tissu économique), ainsi qu'aux ressources humains, financières et technologiques.

### **Conclusion**

En conclusion à ce chapitre nous pouvons dire que l'entrepreneuriat, à travers la création et par son acteur principal qui est l'entrepreneur, joue un rôle primordial dans la création de richesses, le développement du marché et des échanges, l'absorption du Chômage et le développement de la catégorie des entrepreneurs en tant que force motrice de la société.... De plus il contribue à l'évolution technologique et à la compétitivité (à travers l'innovation). L'entrepreneuriat intervient comme une solution étendue qui peut guérir tous les maux de la société, elle présente plusieurs avantages possibles qui permettent d'alimenter la motivation d'un jeune pour devenir entrepreneur.

Les apports de l'entrepreneuriat à la société et à l'économie sont nombreux, comme on vient de le voir ; l'entrepreneuriat est à l'origine de la création d'entreprises, d'emplois, d'innovation, ainsi que le développement de l'esprit d'entreprise, et les organisations et l'accompagnement des changements structurels.

---

<sup>34</sup> FAYOLLE. A, « Le métier de créateur », Edition d'Organisation, 2003, 66 p.

***Chapitre II***  
***Evaluation du dispositif ANSEJ :***  
***cas de la wilaya de Bejaia***

### **Introduction**

Le chômage est un phénomène qui menace et touche notre équilibre socioéconomique pour faire face à ce problème l'Etat algérien a pris des mesures allant dans le sens d'encourager l'investissement privé en utilisant plusieurs procédures et dispositifs pour soutenir les jeunes diplômés et différentes catégories d'âge à créer leurs propres microentreprises en leur apportant un soutien technique (suivi et orientation par des agents accompagnateurs) et en se constituant comme un intermédiaire auprès de la banque en vue de susciter l'accord des fonds nécessaires pour l'investissement .

Ce deuxième chapitre tentera de faire le point sur les politiques publiques visant à résorber le chômage touchant spécifiquement les jeunes, et spécialement celles encourageant la création de micro-entreprises. Nous allons présenter parmi ces organismes : ANSEJ, ANGEM, CNAC, ANDI.

Le présent chapitre est divisé en deux sections. Dans la première section, nous présenterons les dispositifs et les structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie hormis l'ANSEJ, qui fera objet d'une présentation un peu plus détaillée en seconde section, car notre étude se basera sur le rôle de ce dispositif en question.

Le choix de retenir l'ANSEJ pour déterminer le rôle des dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise revient au fait que c'est l'organisme le plus actif ayant aidé à créer près de 367 980<sup>1</sup> entreprises depuis son lancement jusqu'à le 31/12/2016 et qu'il vise la tranche d'âge la plus touchée par le chômage en Algérie, c'est-à-dire les 18 à 35 ans.

### **Section 01 : Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises en Algérie**

Dans le cadre d'absorption du chômage l'Etat a mis en place plusieurs dispositifs afin de faciliter la création des entreprises et un certain nombre de structures d'aide qui apportent un appui important aux investissements en termes d'accompagnement et de formalisation de leurs activités.

#### **1.1 Les dispositifs d'aides à la création d'entreprise**

---

<sup>1</sup> <http://www.ansej.org.dz/> consulté le 26/06/2018.



## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

La faiblesse des capitaux privés et l'inexpérience des porteurs de projets ont orienté les pouvoirs publics vers des modes de soutien et d'accompagnement pour stimuler l'entrepreneuriat. Les dispositifs ANDI, ANGEM et CNAC s'inscrivent dans deux dynamiques, la création d'entreprise et la création d'emploi. Ces trois dispositifs, se basent sur deux types d'encouragements : par l'allègement fiscal et par des financements directs de l'entreprise créée.

### 1.1.1 Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

Pour apporter les correctifs nécessaires et donner un nouveau souffle à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publics ont promulgué en 2011 l'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 relative au développement de l'investissement. Elle prévoit notamment, la création d'un guichet unique placé sous l'autorité du chef du gouvernement sous la forme d'une « agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) » en remplacement de l'APSI. Cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement. C'est un établissement public à caractère administratif pour fournir des services aux investisseurs nationaux et étrangers. Elle apporte une décentralisation du guichet unique au niveau local, la prise en charge des demandes de terrain industriel et la gestion du fonds d'appui à l'investissement.

L'ANDI a pour missions :

- L'information des investisseurs à travers notamment son site web, ses supports de promotion et ses divers points d'information sur les événements économiques organisés en Algérie et à l'étranger ;
- La formalisation sur une base d'équité et dans des délais courts des avantages prévus par le dispositif d'encouragement ;
- La veille à l'exécution concertée avec les différentes institutions concernées (Douanes, impôts etc.), des décisions d'encouragement à l'investissement ;
- La mise à la disposition des investisseurs potentiels sa bourse de partenariat<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> <http://www.andi.dz/>, consulté le 19.04.2018.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

**Tableau n°01** : Evolution des projets d'investissement financés par l'ANDI

	Nombre de Projets	%	Nombre d'emploi	%
2013	548	23.96	3993	19.21
2014	634	27.72	4196	20.19
2015	521	22.78	4655	22.4
2016	404	17.66	4180	20.11
2017	180	7.87	3757	18.07
Total	2287	100	20781	100

**Source** : établi par nos soins à travers les données de l'ANDI.

D'après ce tableau, nous constatons que nombre d'entreprises à une augmentation de 2013 à 2014 avec un taux de 27.72%, mais le nombre commence à diminuer à partir de 2015 pour atteindre 180 projets déclarés au 1<sup>er</sup> semestre 2017.

D'après ce tableau, nous remarquons une augmentation de 2013 à 2015 où le nombre d'emploi avait atteint le sommet avec 4655 emplois créés qui représente 22.40 % de l'ensemble d'emploi,

Nous constatons aussi que malgré la baisse du nombre d'entreprises financées, le nombre d'emploi lui augmente. Nous pouvons expliquer cela par la taille des projets financés durant 2015.

Le nombre des projets déclarés par l'ANDI de 2013 à 2017 est de 2287 projets qui ont permis de créer 20781 emplois.

Cette diminution est due à la crise financière qui s'annonce en Algérie, et/ou manque de travail ce qui n'incité pas les jeunes entrepreneurs à bénéficier les avantages de l'organisme.

### **1.1.2. La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)**

La caisse vise les chômeurs de la tranche d'âge entre 30 et 50 ans, qui investissent dans des activités industrielles, artisanales, agriculture, hydraulique et des services, sauf la revente en l'état, pour des montants d'investissement pouvant atteindre 10 millions de Dinars. Il inclut un système de prêts, un fond de caution mutuelle couvrant 70% du crédit consenti par la banque, et un accompagnement.<sup>3</sup>

La CNAC a pour mission de :

- Promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat ;

---

<sup>3</sup> Journal officiel n°34,1994.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

- Gérer les prestations de service au titre du risque qu'elle encourt ;
- Accompagner les porteurs de projets ;
- Aider et soutenir, les services publics de l'emploi et les administrations de la commune et de la wilaya, réinsertion dans la vie active des chômeurs régulièrement admis au bénéfice des prestations de l'assurance chômage ;
  - Tenir à jour le fichier des affiliés et assurer le recouvrement, le contrôle et le contentieux du recouvrement de l'assurance chômage.

**Tableau n° 02** : Evolution de nombre d'entreprise financés par la CNAC depuis 2013 à 2017

Année	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'attestation d'éligibilité	Nombre d'entreprise financés	Emplois générés
2013	755	558	537	1031
2014	814	690	459	950
2015	589	419	387	802
2016	163	137	301	612
2017	101	83	100	205
Total	2422	1887	1784	3600

**Source** : Etabli par nos soins d'après les données de la CNAC.

Le tableau ci-dessus montre l'évolution du nombre d'entreprises financées par la Caisse Nationale d'Allocation de Chômage au niveau de la wilaya de Bejaia depuis son entrée en application en 2013 à 2017.

Ainsi, nous remarquons que le nombre d'entreprises financées en 2013 est supérieur à toutes les années, ensuite le nombre d'entreprises financées a commencé à baisser jusqu'en 2017, mais cela n'a pas duré vu qu'une année plus tard le nombre de projets financés a enregistré une baisse.

Par la lecture de ce tableau, nous remarquons aussi, que sur les 2422 dossiers déposés au niveau de l'agence, seules 1887 attestations d'éligibilité ont été délivrées et 1784 entreprises ont été financées. Ceci peut refléter manque de clarté des informations concernant soit la démarche administrative, soit la procédure de financement d'où le rejet de près de 600 dossiers.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

Pour le nombre d'emploi généré, nous remarquons qu'il y a une diminution depuis 2013. Ceci renvoi au recul du nombre d'entreprises financés. De 2013 à 2017, la CNAC a permis le lancement de près de 1784 entreprises générant 3600 emplois, soit une moyenne d'un peu plus de 2 employés par entreprise ce qui reflète la taille des projets majoritairement financés par la CNAC.

### 1.1.3. L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

C'est une agence qui a été créée par la décision du conseil de gouvernement du 16 Décembre 2003 qui a adopté le décret exécutif n° 04-14 du 22 janvier 2004<sup>4</sup>. L'ANGEM vise à favoriser l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales dans les zones urbaines et rurales, encourager l'émergence d'activités économiques et culturelles de production de biens et services génératrices de revenu dans les zones rurales et à développer l'esprit d'entrepreneuriat dans un soucis d'intégration économique et sociale des couches les plus démunies de la société dont la femme au foyer. Il est destiné aux personnes âgées de 18 ans et plus, sans revenus ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. Cette agence a pour objectif<sup>5</sup> :

- La lutte contre le chômage et la précarité dans les zones urbaines et rurales, en favorisant l'auto emploi, le travail à domicile et les activités artisanales, en particulier chez la population féminine ;
- La stabilisation des populations rurales dans leurs zones d'origines par l'émergence d'activités économiques, culturelles, de production de biens et services, génératrices de revenus ;
- Le développement de l'esprit d'entrepreneuriat qui remplacerait celui d'assistanat, et aiderait ainsi à l'intégration sociale et à l'épanouissement individuel des personnes.

L'ANGEM est un organisme à caractère spécifique qui a pour missions<sup>6</sup> de :

- Soutenir, conseiller et accompagner les bénéficiaires du micro crédit dans la mise en œuvre de leurs activités ;
- Notifier aux bénéficiaires dont les projets sont éligibles au dispositif, les différentes aides qui leurs sont accordées ;

---

<sup>4</sup> Journal officiel n°6,2004.

<sup>5</sup> ANGEM, « Le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micros entreprises », agences de Bejaia, 2014, p01.

<sup>6</sup> <http://www.angem.dz/consulé> le 19.04.2018.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

- Assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers de charges qui les tient à l'agence ;
- Conseiller et assister les bénéficiaires du dispositif du microcrédit dans le processus de montage financier et mobilisation des crédits.

**Tableau n°03** : répartition du nombre d'entreprise créées et d'emploi créé depuis 2013 à 2017

**Source** : établi par nos soins d'après les données de l'ANGEM.

Années	Nombre d'entreprises créées	%	Nombre d'emplois créées	%
2013	517	27.44	1034	27.4
2014	518	27.49	1036	27.49
2015	335	17.78	670	17.78
2016	281	14.91	562	14.91
2017	233	12.36	466	12.36
Total	1884	100	3768	100

A partir du tableau nous remarquons une stagnation de nombre d'entreprises créées entre les deux premières années (2013-2014) avec un taux respectivement 27.44% et 27.49%, suivi par une baisse remarquable dans les trois dernières années (2015-2016-2017).

Nous remarquons aussi une régularité de nombre d'emploi créé en 2013 et 2014 avec un taux de 27.44% à 27.49%. Ensuite une chute du taux d'emploi créé les trois dernières années (2015-2016-2017) avec des taux respectifs de 17.78%, 14.91% et 12.36%.

### **Conclusion**

Les dispositifs publics (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ont réellement contribué à la création de micro- entreprises, et par conséquent, à la création des emplois davantage en Algérie. Ces dispositif d'appui de soutien et d'accompagnement des porteurs, pour mieux cerner les points de faiblesses qui entravent la création, la survie et le bon fonctionnement des micro-entreprise.

### **Section 2 : présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya de Bejaia :**

Pour réduire le taux de chômage des jeunes âgés de moins 40 ans, et qui a connu une forte évaluation dans la société algérienne, l'Etat créés le dispositif ANSEJ. Dans cette

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

section nous allons présenter d'une façon détaillée l'organisme de l'agence national de soutien à l'emploi des jeunes ainsi que son rôle.

### **2.1- présentation du dispositif ANSEJ :**

L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes, par abréviation ANSEJ, créée en 1996, est un organisme à caractère spécifique, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'emploi.

L'ANSEJ est créée pour accompagner les porteurs de projets pour la création et l'extension de micro-entreprises de production de biens et de services. Elle est fondée sur une approche économique, de création de richesse et d'emploi.

L'agence dispose d'un réseau de 51 antennes implantées dans toutes les wilayas du pays ainsi que d'annexes situées dans certaines localités.

Ce dispositif constitue une des solutions appropriées, au traitement de la question du chômage en particulier celui des jeunes, durant cette phase de transition vers l'économie de marché.

#### **2.1.1- Les Missions et les objectifs du dispositif l'ANSEJ**

L'objectif de l'ANSEJ est de créer des entreprises qui sont économiquement durables et socialement méprisables, en d'autres termes, des entreprises rentables. Dans ce cadre, l'agence a été chargée de<sup>7</sup> :

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs à la création d'activités.
- Mettre à la disposition des jeunes promoteurs toute information économique, technique, législative et réglementaire relative à leurs activités.
- Développer des relations avec les différents partenaires du dispositif (banques, impôts, CNAS et CASNOS...).
- Notifier aux jeunes promoteurs dont les projets sont éligibles au crédit des banques et établissements financiers, les différentes aides du fond national de soutien à l'emploi des jeunes et autres avantages qu'ils ont obtenus (exonération des impôts bonification des intérêts.....)
- Développer un partenariat intersectoriel pour l'identification des opportunités d'investissent.

---

<sup>7</sup> Données de l'ANSEJ, agence de la commune de Bejaia, 2018.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

- Assurer une formation en relation avec l'entreprise au profit des jeunes promoteurs.
- Encourager toutes formes d'actions et de mesures tendant à promouvoir l'entrepreneuriat.

- Favoriser la création d'activités de biens et services par les jeunes promoteurs.

Pour que l'agence puisse réaliser ses objectifs, elle dispose des ressources et effectue aussi des dépenses.

➤ Les ressources de l'ANSEJ se composent des dotations du budget de l'Etat, le produit des taxes spécifiques instituées par les lois de finances, une partie en solde du compte d'affectation spéciale n° 302.049 intitulé Fonds National pour la Promotion de l'Emploi (FNPE), le produit des remboursements de prêts non rémunérés consentis aux jeunes promoteurs.

➤ Dépenses : il s'agit du financement des actions à l'emploi des jeunes, l'octroi des prêts rémunérés consentis aux jeunes promoteurs en vue de compléter le niveau des fonds propres pour qu'il soit éligible au prêt bancaire, les garanties à délivrer aux banques et aux établissements financiers et enfin les frais de gestion liés à la mise en œuvre des programmes et actions susvisés, notamment ceux liés au fonctionnement de l'organisme national.

### **2.1.2- Les caractéristiques de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :**

*« Le dispositif de création des micro entreprises présente trois caractéristiques qui sont : la simplicité, la transparence et la souplesse. »<sup>8</sup>*

❖ **La simplicité** : les dossiers d'investissement présentés à l'ANSEJ par les jeunes promoteurs ne sont pas soumis à des instances spécialisées telles que les comités techniques et autres commissions de sélection.

L'attestation d'éligibilité du projet est obtenue après un entretien d'orientation avec le chargé d'étude de l'agence qui vérifie également les critères réglementaires d'éligibilité de jeunes promoteurs.

---

<sup>8</sup> BELLAL M, « l'économie solidaire : Enjeux et Perspectives », communication sur la micro- entreprise, le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

❖ **La transparence** : les critères d'éligibilité du dispositif sont clairement énoncés dans les textes réglementaires :

- L'âge du promoteur : le promoteur doit avoir entre 19 ans et 35 ans. L'âge du gérant peut aller jusqu'à 40 ans à condition que le projet génère au moins trois emplois permanents ;

- La situation de chômage : les promoteurs doivent être en situation de chômage au moment du dépôt de leurs dossiers ;

- La qualification : les promoteurs doivent disposer de qualifications en rapport avec l'activité projetée.

❖ **La souplesse** : la création d'entreprise est loin d'être une science exacte, le chargé d'études de l'agence a pour mission d'aider les jeunes promoteurs à configurer leurs projets. De plus, le dispositif de l'ANSEJ offre aux jeunes créateurs de micro entreprises, des avantages fiscaux et parafiscaux qui sont essentiellement :

- La franchise de TVA pour l'acquisition des biens d'équipement en phase de création du projet ;

- L'exonération totale d'impôts pendant les trois premières années de mise en exploitation du projet, cette période est portée à six ans lorsque le projet est implanté en zone à promouvoir.

### 2.2- Aides financières et avantages fiscaux du dispositif ANSEJ

Ces aides financières et avantages fiscaux sont accordés sur deux phases :

#### 2.2.1 Phase de réalisation

➤ **Aide financière** : En plus du prêt non rémunéré connue, trois autres prêts non rémunérés aux jeunes promoteurs :

- Un prêt non rémunéré de 5 .000.000DA destiné aux diplômés de la formation professionnelle, pour l'acquisition de véhicules ateliers en vue de l'exercice des activités de plomberie, électricité, bâtiment, chauffage, climatisation, vitrerie, peinture, mécanique, automobile ;

- Un prêt non rémunéré de 5 .000.000DA pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à la création d'activité sédentaires ;

- Un prêt non rémunéré pouvant aller jusqu'à 10.000.000DA au profit des diplômés de l'enseignement supérieur, pour la prise en charge du loyer des locaux destinés à



## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

la création des cabinets groupés en vue de l'exercice d'activités relevant des domaines médical, auxiliaires de justice, expertise comptable, commissariat aux comptes, comptables agréés, bureau d'étude et de suivi des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique.

- Ces trois prêts non rémunérés ne sont pas cumulatifs et sont accordés exclusivement pour les promoteurs sollicitant
  - un financement triangulaire faisant intervenir la banque, l'ANSEJ et le promoteur, uniquement pour la phase création d'activité.
  - La bonification des taux d'intérêt bancaires : dans le cadre du financement triangulaire, l'ANSEJ prend en charge une partie des intérêts du crédit bancaire. Le niveau de la bonification varie selon la nature et la localisation de l'activité.

### ➤ **Avantages fiscaux**

- Application du taux réduit de 5% en matière de droit de douane pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'activité ;
- Exonération des droits d'enregistrement sur les actes constitutifs des micro-entreprises.

### **2.2.2 Phase exploitation**

➤ Des avantages fiscaux sont accordés à la micro-entreprise pour une période de trois (03) ans à partir du démarrage de l'activité ou de six (06) ans quand le projet est implanté dans une zone spécifique. Cette période d'exonération est prolongée de deux (02) années lorsque le jeune promoteur s'engage à recruter au moins trois (03) employés pour une durée indéterminée. Ces avantages concernent :

- L'exonération totale de l'IBS, de l'IRG et de la TAP ;
- L'exonération de la taxe foncière sur la construction et additions de constructions destinées aux activités des micro-entreprises.
- L'exonération de la caution de bonne exécution pour les artisans et les micro-entreprises lorsqu'ils entretiennent dans la restauration des biens culturels.

### **2.2.3 La phase d'extension**

- Franchise de la TVA pour les acquisitions des biens d'équipement et services directement dans la réalisation de l'investissement.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douanes pour les biens d'équipement importés entrant directement dans la réalisation de l'investissement.
- Un prêt non rémunéré (PNR) octroyé par l'ANSEJ et modulé selon le type et le niveau de financement.
- Bonification des taux d'intérêt bancaires à 50% en zones normales et 75% en zones spécifiques. Ces taux à 75% en zones normales et 90% en zones spécifique quand l'activité est du secteur de l'agriculture, de l'hydraulique ou la pêche<sup>9</sup>.

### 2.3- Les formes et les structures de financement de L'ANSEJ

Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ<sup>10</sup> :

**2.3.1 Le financement triangulaire** : c'est une formule dont l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt accordé par l'ANSEJ et par un crédit bancaire. Ce type de financement est structuré sur deux niveaux :

**Niveaux 01** : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

**Tableau n°04** : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

**Source** : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

**Niveau 02** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA.

**Tableau n°05** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

**Source** : Etabli par nos soins à partir du document du dispositif ANSEJ.

**2.3.2 Le financement mixte** : Dans ce type de financement l'apport financier du ou des jeunes promoteurs est complété par un prêt sans intérêt par l'ANSEJ. L'apport financier est réparti en deux niveaux, à savoir :

**Niveaux 02** : le montant d'investissement de 5.000.000 DA.

<sup>9</sup> <http://www.ansej.org.dz/>

<sup>10</sup> <http://www.ansej.org.dz/> consulté le 20/05/2018.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

**Tableau n°06** : le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
71%	29%

**Source** : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

**Niveaux 02** : le montant d'investissement de 5.000.0001 à 10.000.000 DA.

**Tableau n°07** : le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA.

Apport personnel	Prêt sans intérêt (ANSEJ)
72%	28%

**Source** : Etabli par nos soins à partir de document du dispositif ANSEJ.

### 2.4. La micro-entreprise dans le dispositif ANSEJ

#### 2.4.1. Définition

La micro entreprise est un système qui a été mis en place afin de répondre aux aspirations des éléments les plus dynamiques et les plus créatifs de la jeunesse au chômage.

La micro entreprise est une petite unité économique de production créée par une personne physique qui souhaite investir dans la production de biens et services pour réaliser des bénéfices. On peut qualifier une unité de production de micro- entreprise, si elle réunit les caractéristiques suivantes<sup>11</sup> :

- Présentation d'une flexibilité qui lui permet de s'accommoder et de s'adapter à tous les particularismes locaux et toutes les conjonctures, elle peut également disparaître et renaître sous une autre forme.

- Son coût d'investissement est réduit.

- La micro entreprise se nourrit de l'apport des instructions dans le cadre de la limite communément admise, même si au départ dans certaines régions et spécialités, elle va bénéficier de crédits, des dotations en équipements d'importation, des taux d'intérêts bonifiés.

- Elle est conçue à partir d'une idée de projet mûrie par un entrepreneur potentiel et qui affiche une réelle volonté de réussite, qui n'hésite pas à investir une part très importante de son patrimoine financier, foncier, immobilier, ...etc.

---

<sup>11</sup> Farouk BOUYAKOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », édition CASBAH, premier éd, 2000.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

- Elle a des contours juridiques et organisationnels et un mode de fonctionnement qui facilitera son émergence et son développement dans l'économie de marché.

### **2.4.2. Les objectifs**

La micro-entreprise a des objectifs d'ordre économiques et sociaux qui vont permettre de générer des emplois, ce qui permet de réduire le taux du chômage, et d'offrir de nouvelles opportunités au redéploiement des activités du secteur bancaire auquel la micro-entreprise peut offrir des clients solvables. Par ailleurs elle forme l'entrepreneur et l'amener à intégrer le risque calculé au nombre des éléments de gestion auquel il doit accorder une attention soutenue et aussi d'améliorer le nombre et la qualité des opérateurs économiques et de promouvoir le développement durable et la croissance économique.

La micro-entreprise a pour objectif aussi de développer le secteur privé et de diversifier la production toute en éradiquant les activités informelles par la normalisation des activités économiques et enfin la réinsertion des jeunes dans la société, ce qui empêchera l'apparition des fléaux sociaux.

### **2.4.3. Les étapes à suivre pour créer une micro-entreprise**

L'individu ou les collectivités souhaitant créer une micro-entreprise avec l'accompagnement de l'ANSEJ, doivent franchir plusieurs étapes avant de procéder aux démarches de création d'un projet. Dans ce qui suit, nous présentons le bilan de personnalité et les étapes à franchir :

#### **2.4.3.1. Le bilan de personnalité**

Ce bilan a pour but de connaître les points forts et les points faibles de jeune entrepreneur puis vérifier son envie d'entreprendre, ses compétences, ses moyens (temps, acceptation des contraintes...) et enfin ses appuis en termes humains et financiers.

#### **2.4.3.2. Les étapes à franchir**

➤ **La recherche de l'idée :** L'idée de projet est le résultat de l'observation des attitudes et des comportements des gens dans leur vie quotidienne ; et leurs visites des salons et des foires et les discussions avec les fabricants et les utilisateurs des produits et des services.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

➤ **L'élaboration du projet :** Après avoir vérifié sa motivation personnelle pour son projet d'entreprise, le jeune créateur entreprend l'élaboration de son projet qui comporte cinq grands volets, à savoir :

➤ **Le volet économique** il consiste d'abord à définir le produit puis établir un plan de recueil des informations afin de connaître les concurrents : leurs forces et leurs faiblesses et la demande et ses caractéristiques (âge, catégories socioprofessionnelles, le processus d'achat : qui achète ? En quelle fréquence ?). Déterminer les ventes prévisionnelles et définir une stratégie commerciale : en matière de prix de distribution et de communication.

➤ **Le volet humain :** Ce volet fait référence à l'équipe de l'entreprise c'est-à-dire le créateur, les associés et les salariés.

➤ **Le volet technique :** le choix du matériel doit tenir compte Des caractéristiques du produit ou service à réaliser, et des quantités à produire. Avoir constamment à l'esprit de : Rechercher l'utilisation optimale du matériel, et éviter la sous-utilisation ou la sur utilisation du matériel.

➤ **Le volet financier :** L'étude financière permet de vérifier : La cohérence des besoins financiers et des possibilités des ressources et la rentabilité du projet. Les résultats de l'étude financière permettent de décider : De réaliser le projet, ou de reconsidérer les éléments commerciaux ou techniques, ou bien d'abandonner le projet.

➤ **Le volet juridique :** C'est le cadre légal de l'entreprise et qui a une implication sur le niveau d'engagement de ses propriétaires envers les partenaires.

**2.4.3.3. Le montage de l'entreprise :** Le créateur doit établir un planning des tâches, bien articulées, de réalisation de son projet.

➤ **Le démarrage de l'activité :** C'est une étape décisive car l'entreprise va être confrontée à la réalité de l'environnement et le créateur change de statut pour être chef d'entreprise. Pour réussir le démarrage, le créateur doit mettre en place un système d'informations qui renseigne sur l'évolution de l'entreprise et analyser et corriger, à temps, les écarts éventuels.

### **2.5. Le bilan d'emploi et de micro-entreprises créées par l'ANSEJ dans la wilaya Bejaia**

Ce point étudiera les différentes statistiques de l'ANSEJ en matière de création de projets et d'emplois au niveau de la wilaya de Bejaia le tableau ci-dessus représente la

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

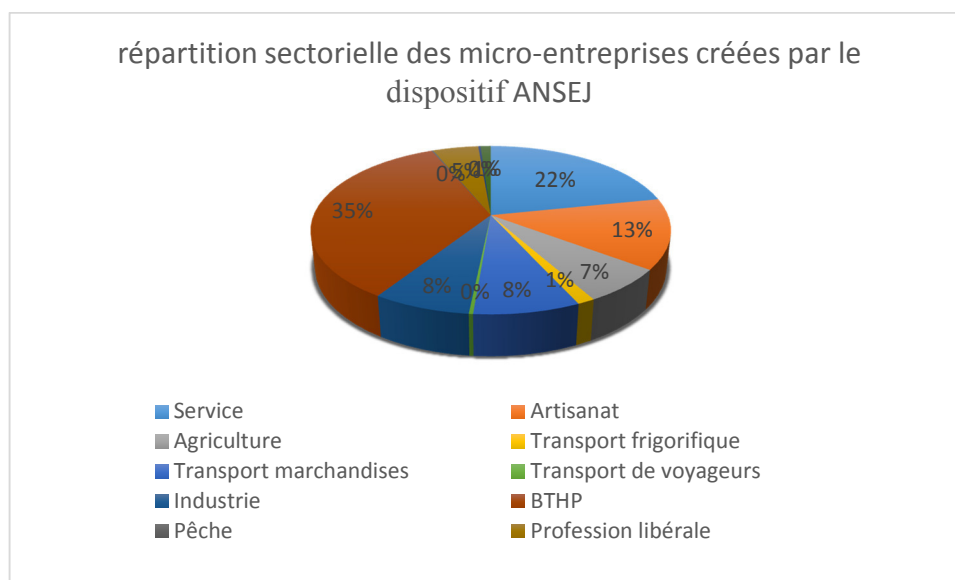
répartition sectorielle de micro-entreprises créées par le dispositif ANSEJ pour la période 2013-2017.

**Tableau n°08** : Les projets financés par secteur d'activités.

Secteur d'activités	Années					Total
	2013	2014	2015	2016	2017	
Service	341	341	180	138	59	1059
Artisanat	211	153	118	27	4	513
Agriculture	104	78	74	32	9	297
Transport frigorifique	21	6				27
Transport marchandises	127	36				163
Transport de voyageurs	5	1				6
Industrie	117	309	279	106	22	833
BTHP	541	432	364	173	37	1547
Pêche	3	9	1			13
Profession libérale	76	84	44	64	25	293
Maintenance	4	0	0	0	5	9
Hydraulique	17	17	25	12	6	77
Total	1567	1466	1085	552	167	4837

**Source** : Etabli par nos soins à partir des données de l'ANSEJ.

**Figure n°1** : La répartition sectorielle de micro-entreprises créées par le dispositif ANSEJ dans la wilaya Bejaia



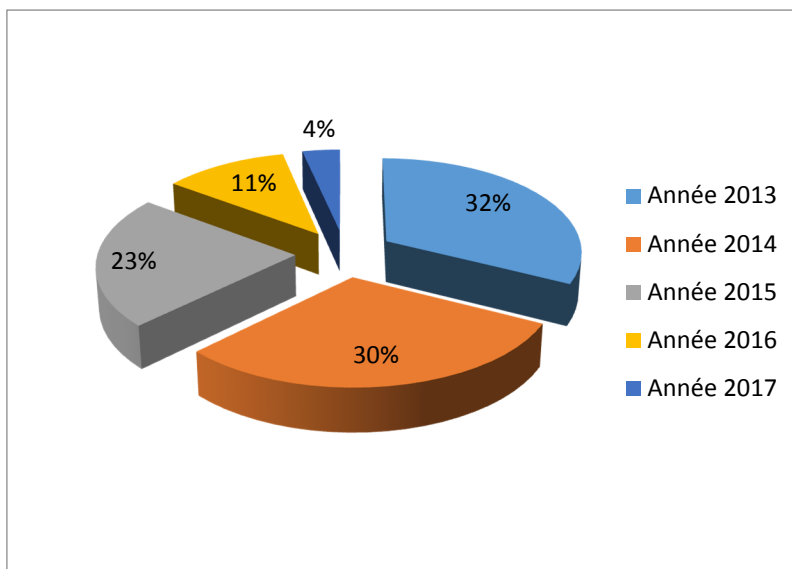
**Source** : Etabli à partir des données du tableau n°11

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

D'après cette figure, nous remarquons que le secteur du BTHP prend la part du lion en matière de création d'entreprise avec un taux de 35%, suivi par le secteur des services, l'artisanat avec des taux respectifs de 22% et 13%.

Le transport de marchandises et l'industrie occupent la même place avec un taux de 8%. L'agriculture, la profession libérale, le transport frigorifique et l'hydraulique représentent respectivement 7%, 5%, 1% et 1% des totales de création de 2013 à 2017.

**Figure n°2 :** La répartition annuelle des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ :



**Source :** Etabli à partir des données du tableau n°08

D'après cette figure, nous constatons qu'à partir de l'année 2013, il y'a une diminution du nombre de micro-entreprises financées par le dispositif ANSEJ. Cela revient peut-être au manque de financement par l'ANSEJ des secteurs d'activité saturés, ou au porteur de projet non sérieux.

L'année 2017 enregistre un taux faible en matière de création d'entreprise avec 4% par contre les autres années enregistrent un taux important de création d'entreprise varie entre 11% et 32%. A partir de ce tableau, on déduit que les jeunes promoteurs choisissent les activités les plus connues et facile à manier et avec un taux d'investissement très minimes.

## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

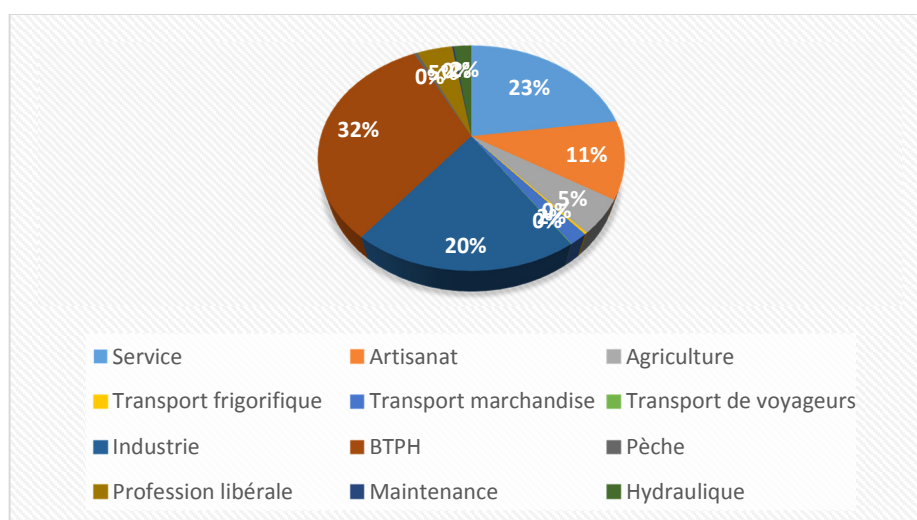
Le tableau ci-dessus représente la répartition des emplois créés dans le cadre du dispositif ANSEJ pour la période 2013-2017.

**Tableau n°09** : La répartition des emplois créés par le dispositif ANSEJ

	2013	2014	2015	2016	2017	Total
Service	602	702	630	366	157	2457
Artisanat	449	432	259	50	6	1196
Agriculture	167	138	127	78	16	526
Transport frigorifique	21	6	/	/	/	27
Transport marchandise	135	44	/	/	/	179
Transport de voyageurs	6	1	/	/	/	7
Industrie	334	803	730	226	61	2154
BTPH	1217	1049	668	387	135	3456
Pêche	13	36	1	/	/	50
Profession libérale	149	149	65	70	55	488
Maintenance	14	0	/	/	11	25
Hydraulique	68	67	53	28	23	239
Total	3175	3427	2533	1205	464	10804

**Source** : Etabli par nos soins à partir des données du l'ANSEJ.

**Figure n°3** : le nombre d'emploi créé par secteur d'activité



**Source** : Etabli à partir des données du tableau n°09

Le secteur BTHP est celui qui a créé le plus d'emploi où le nombre d'emploi créés est de 3456 représentant ainsi 32% du nombre d'emploi total. On peut dire aussi que pour la



## Chapitre II : Le rôle des différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise

---

plupart des promoteurs, le seul et unique motif qui les pousse à opter pour ce secteur, c'est bien la rentabilité financière pour assurer leur réussite et enfin le remboursement des prêts.

Les secteurs service, industrie et viennent artisanat en seconde position avec 2457, 2154 et 1196 d'emploi créés pour chacun, qui correspond aux pourcentages respectif suivant : 23%, 20% et 11%.

L'ANSEJ a met en œuvre un dispositif fondé sur une approche économique visant l'accompagnement des jeunes chômeurs pour la création de micro-entreprises. Elle développe des actions de promotion de l'esprit entrepreneurial et accorde des aides financières et avantage fiscaux durant toute les étapes de l'accompagnement

### **CONCLUSION**

En conclusion, il est nécessaire de rappeler l'importance que jouent les dispositifs publics (ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM) dans la création des microentreprises, ainsi la création de l'emploi, permettant donc de réduire le chômage.

Les quatre dispositifs avec l'aide de l'Etat ont pour but le soutien et l'accompagnement des jeunes désirant créer leurs propres activités. L'ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM, servent comme outil de lutte contre le chômage, car il finance une grande partie des microentreprises créés.

### ***Chapitre III***

## ***Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia***

### **Introduction**

Le dernier chapitre de ce travail sera une tentative d'apporter une réponse à notre problématique qui consiste à apprécier le rôle du dispositif ANSEJ comme élément de soutien à la création d'entreprise et sur sa contribution au développement de l'entrepreneur et la création d'entreprise et cela en prenant comme terrain d'étude la wilaya de Bejaïa. Par conséquent, ce chapitre s'étalera à présenter l'aspect pratique de notre travail en mettant en évidence en premier lieu l'enquête du terrain et en second lieu ses résultats. Ainsi, la première section commencera par une présentation de la méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail. La seconde section sera un essai de synthèse des résultats de l'enquête où nous présenterons et analyserons les résultats obtenus.

### **Section 1 : Méthodologie de l'enquête**

Au cours de cette section, nous présenterons les différentes étapes suivies afin de réaliser l'enquête. Ainsi, il devient nécessaire de présenter ces points :

#### **1.1. Objectif de l'enquête**

L'enquête vise à faire ressortir un certain nombre de points relatifs au dispositif d'aide à l'entrepreneuriat à savoir le dispositif ANSEJ (Bejaia) qui pourrait déterminer son rôle auprès des porteurs de micro-projets, de la dynamique entrepreneuriale et à long terme son rôle de développement local.

#### **1.2 Présentation de l'échantillon**

L'échantillonnage représente une opération qui consiste à sélectionner une fraction d'une population plus vaste. Et pour des raisons de coûts et de délais, il est pratiquement impossible d'étudier tous les individus d'une population c'est-à-dire d'effectuer un recensement. De plus « *elle consiste à obtenir une représentativité suffisante en cherchant à produire dans l'échantillon, les distributions de certaines variables importantes sachant que ces distributions existent dans la population à étudier* »<sup>1</sup>.

Pour établir une représentation plus proche de la réalité, il aurait été souhaitable d'utiliser la méthode des quotas qui consiste à respecter la proportionnalité des éléments

---

<sup>1</sup> AKTOUF Omar, « Méthodologie des Sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique », HEC, Montréal : les presses de l'université du Québec, 1987, p74.

### Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya Bejaia

l'échantillon. Nous avons prélevé un échantillon de jeune créateur ayant créé leur entreprise par le biais de dispositif ANSEJ.

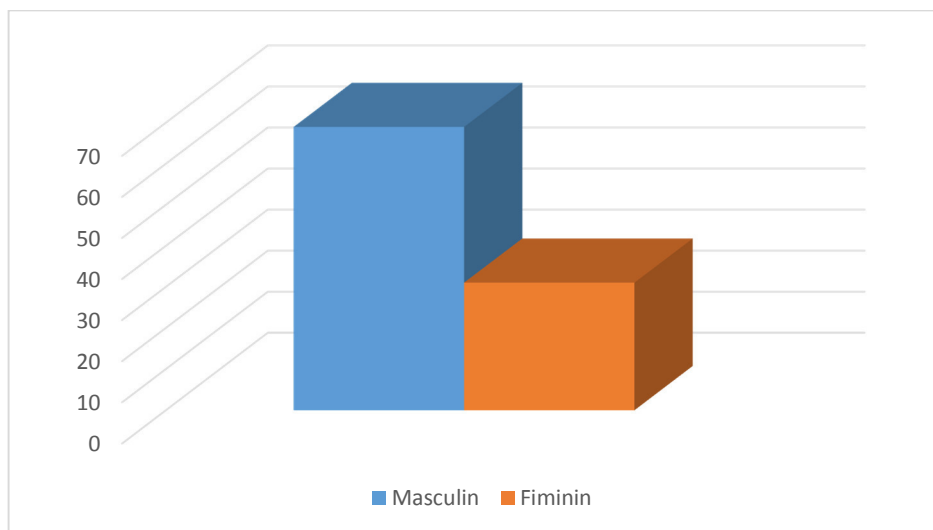
Notre échantillon se compose de 29 jeunes créateurs sur une population de 30 individus. Nous avons pu récupérer 29 guide d'entretien s exploitables sur les 30 distribués, ce qui représente un taux de réponse de 96,66%. Le reste (soit 1 guide d'entretien ) ont fait l'objet de non réponse ou mal remplis, ce qui nous a obligés de les éliminer de notre étude pour manque de crédibilité (non exploitables).

**Tableau n°10** : la taille de l'échantillon de notre enquête

Objet	Total
Echantillon	30
Guide d'entretien distribués	30
Guide d'entretien récupérés	29
Taux de réponse	96.66
Guide d'entretien exploitables	29

**Source** : établi par l'auteur à partir des données de l'enquête.

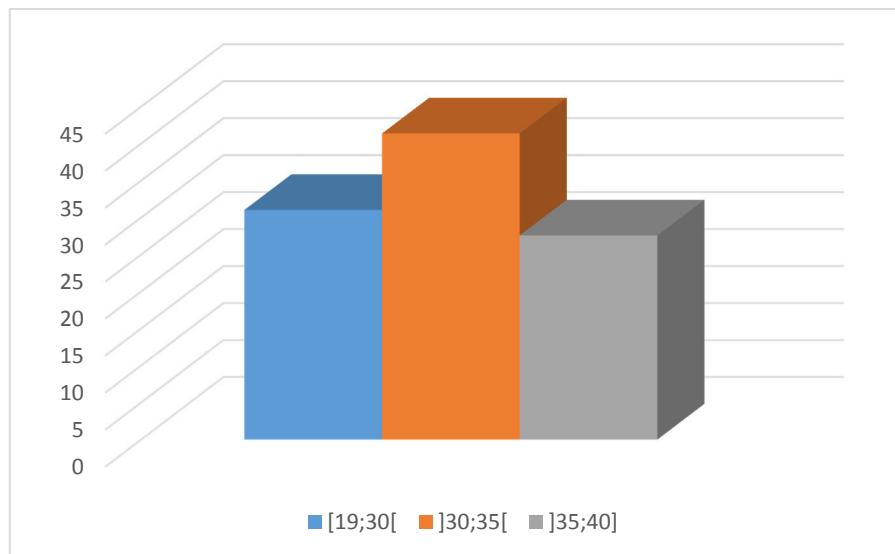
**Figure n°04** : Répartition de l'échantillon selon le sexe



**Source** : établi par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Notre échantillon a également été réparti selon le sexe (homme et femme). Par conséquent 69% hommes et 31% femmes ont répondu favorablement à notre guide d'entretien.

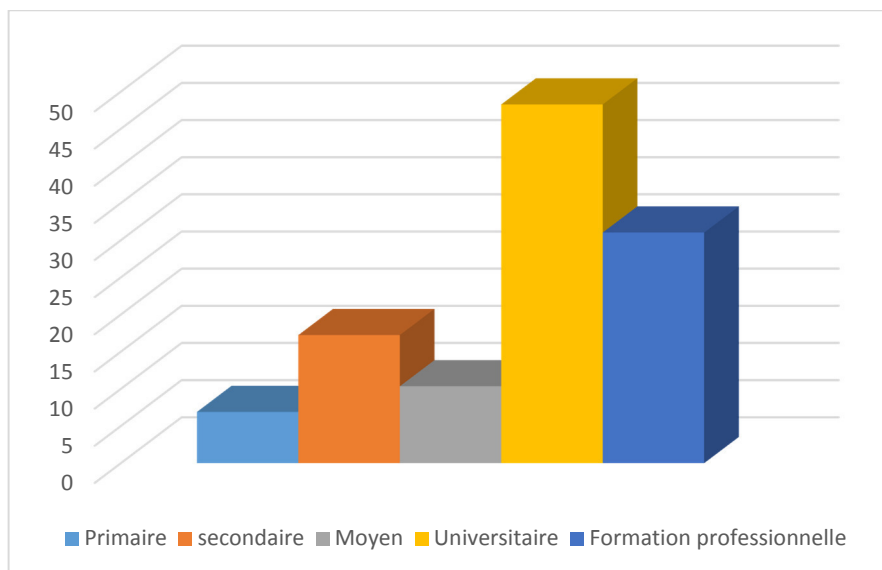
**Figure n°05 :** Répartition de l'échantillon selon l'âge.



**Source :** établir par l'auteur d'après les données de l'enquête.

L'âge des personnes enquêtées varié de 19 ans à 30 ans soit (31%), de 30ans à 35 ans avec un taux de (41%) et une minorité dépassants les 35 ans soit 8 personnes (28%)

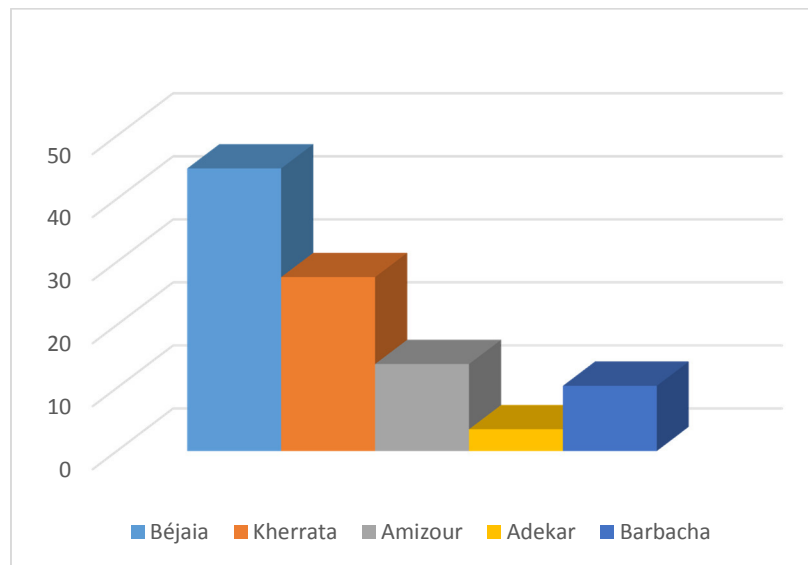
**Figure n°06 :** Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction



**Source :** établir par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Notre échantillon a également été réparti selon le niveau d'instruction soit 48% les enquêtés ont un niveau universitaire, tandis que 31% ont opté pour une formation professionnelle. 17% d'entre eux ont un niveau d'instruction secondaire, 10% un niveau moyen et 9% un niveau primaire.

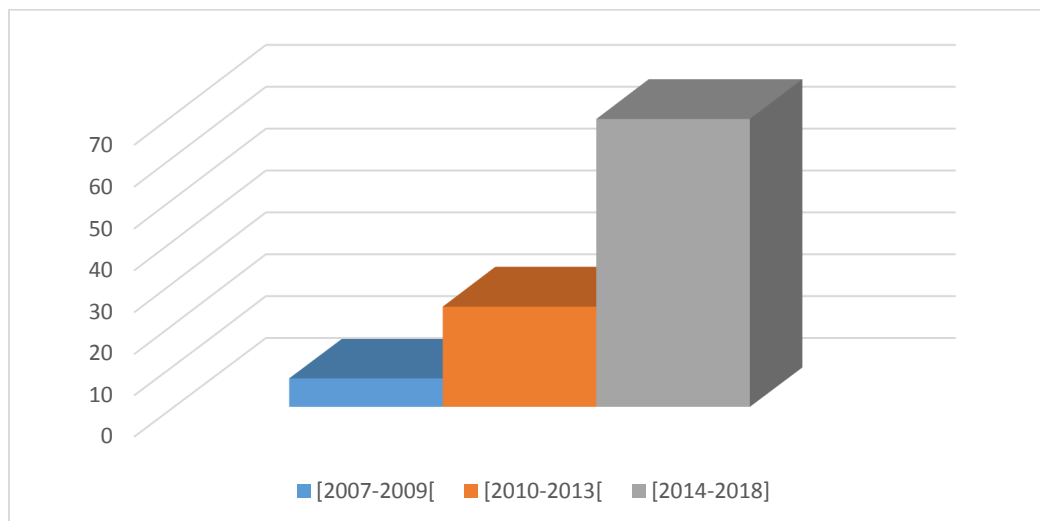
**Figure n°07 : Répartition de l'échantillon selon la localisation**



**Source :** établi par l'auteur d'après les données de l'enquête

Nous avons retenu un échantillon de 30 entreprises, nous avons distribué 30 guide d'entretiens, qui on a distribué pour les communs les proches répartis à travers 5 communes de la wilaya de Bejaia. (45%) implanté dans la région de Bejaia, (28%) à Kherrata, (14%) à Amizour, (3%) à Adekar et enfin (10%) à Barbacha.

**Figure n°08 : Répartition de l'échantillon selon l'année de début d'activité.**

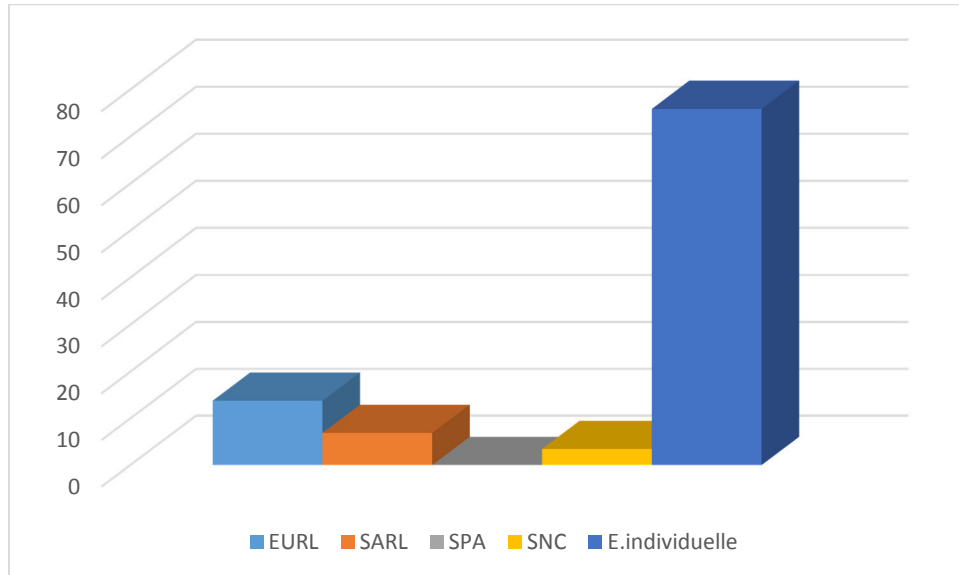


**Source :** établi par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Notre échantillon a également été réparti selon l'année de début d'activité et représente respectivement 7%, 24% et 69% pour les intervalles de création entre 2007 et 2009, 2010 et 2013 et entre 2014 et 2018. Nous avons estimé qu'il était important de répartir

l'échantillon selon le début d'activité afin de déterminer si l'année de création avait un impact sur l'appréciation du rôle de l'ANSEJ.

**Figure n°09** : Répartition de l'échantillon selon le secteur juridique



**Source** : établir par l'auteur d'après les données de l'enquête.

La répartition juridique des entreprises, nous a permis de ressortir 76% d'entreprises individuelles, 14% de EURL, 7% de SARL et 3% de SNC .

### 1.3. Le guide d'entretien

Il était nécessaire de prendre en considération les objectifs de la problématique, pour l'élaboration du guide d'entretien.

Le guide d'entretien est composé de 41 questions, sont des questions fermées et des questions à choix dichotomique, des questions à choix unique et des questions à choix multiple. Les questions se décomposent en trois axes :

#### **Axe 1 : information concernant le profil de jeune créateur :**

Ce premier axe concerne le profil de l'entrepreneur, considéré comme l'acteur incontournable de l'acte entrepreneurial donc les questions de 1 à 5(une question à choix dichotomique, deux questions à choix unique et 2 question à choix multiple), traitent de son origine, de son niveau de formation, les motivations l'ayant conduit à créer son entreprise.

#### **Axe 2 : Identification et caractéristiques de l'entreprise**

Ce second axe vise à recueillir des informations générales sur l'entreprise enquêtée. Ainsi, les questions 6 à 11 (3 questions à choix unique et 1 questions à choix multiple, 2 questions fermées), nous renseignent sur l'adresse (lieu d'implantation) de l'entreprise, l'année de son entrée en activité, sa forme juridique, sa catégorie, et enfin le choix d'activité ainsi que leur secteur.

### **Axe 3 : Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat ANSEJ**

Ce troisième axe regroupe des éléments relatifs ANSEJ, ainsi les questions 12 jusqu'à 41 (10 question à choix dichotomique, 5 question à choix unique et 9 question à choix multiple, 6 questions fermées), ont pour objectif de prélever les points de vue des porteurs de projet envers ce dispositif. Ces éléments concernent, le rôle, les avantages accordés, la démarche et le constat général sur le dispositif ANSEJ.

#### **1.4. Le déroulement de l'enquête**

Notre enquête de terrain a débuté vers le mois de Mai 2018, pour durer jusqu'à la fin du mois. Après avoir administré le guide d'entretien auprès de 30 porteurs de projet au niveau du territoire de la wilaya de Bejaia, nous avons procédé par la suite au contrôle des guide d'entretien s avant l'analyse, et ce dans un souci de la fiabilité des résultats.

La réalisation de l'enquête n'a pas été facile, suite aux nombreuses difficultés rencontrées. En premier lieu, on relève la non-disponibilité de certains dirigeants (certains semblent même redouter l'épreuve de l'entretien). Cependant, nous étions obligés de laisser le guide d'entretien au niveau de l'entreprise pour le récupérer après un certain temps et parfois sans le récupérer.

Par ailleurs, la faiblesse du niveau d'instruction de quelques enquêtés, nous a conduit à faire quasiment des entretiens semi-directifs. Signalons que nous avons eu beaucoup de difficultés à expliquer les questions du 3<sup>ème</sup> axe du guide d'entretien ; certains porteurs de projets ont eu du mal à saisir certaines questions.

Malgré toutes ces difficultés, nous nous ne sommes pas découragés pour aller au bout de notre enquête.



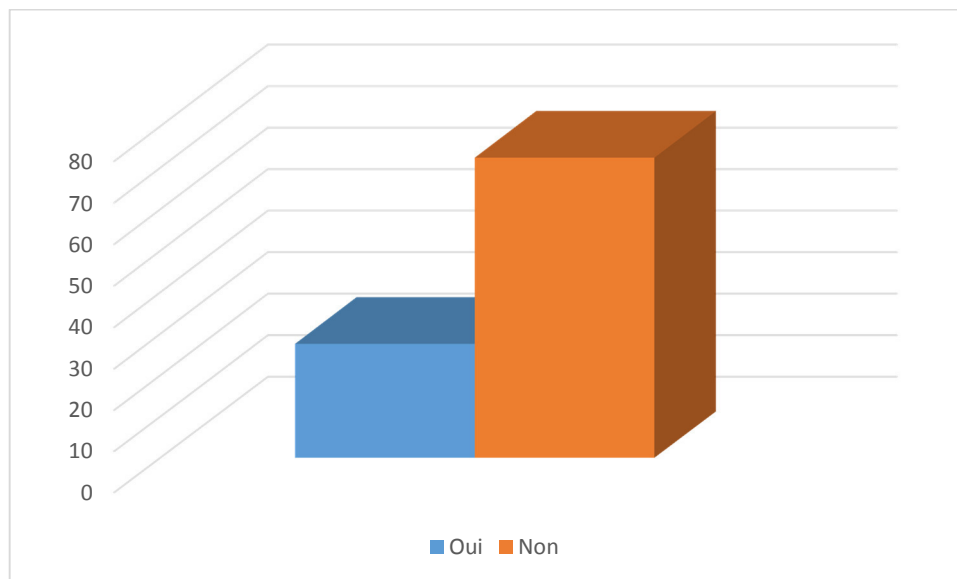
### Section 02 : résultats de l'enquête auprès des jeunes entrepreneurs qui ont sollicité l'ANSEJ de Bejaia :

Afin de s'assurer d'une meilleure compréhension des prédispositions entrepreneuriales chez les jeunes et l'impact des dispositifs d'aide sur leur processus entrepreneurial, nous avons conduit une étude spécifique dont le but d'établir un système d'information sur des aspects précis de la création d'entreprise par les jeunes.

Cette section a pour objectif d'analyser les données recueillies par le moyen du guide d'entretien et de vérifier l'hypothèse de recherche. Nous allons aborder le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat.

#### I. Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat (ANSEJ)

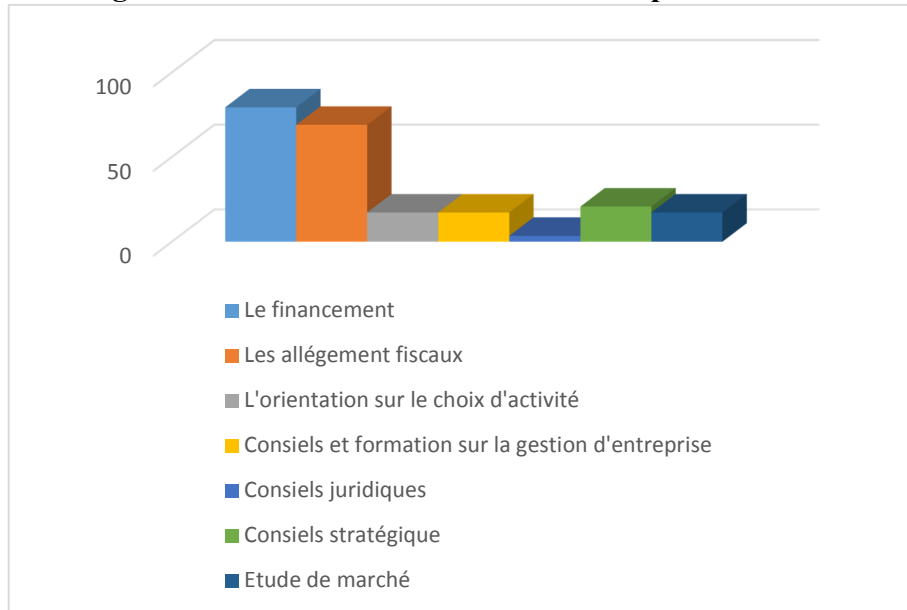
Figure n°10 : la possibilité de création d'entreprise sans l'aide de l'ANSEJ



Source : Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Nous remarquons à travers la lecture des résultats des individus questionnés (72%) estiment être dans l'incapacité de fonder leurs propres entreprises par leurs propres moyens, nous peut conclure que le dispositif ANSEJ a exercé une influence positive sur la création d'entreprise.

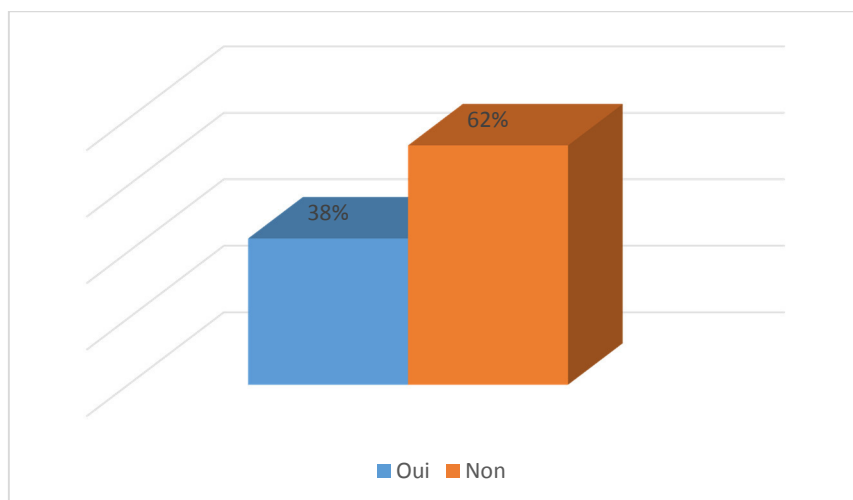
**Figure n°11 : Les services attendus du dispositif ANSEJ**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Ces résultats montrent que les personnes interrogées avaient donné plus d'une réponse concernant les services auxquels ils s'attendent auprès du dispositif. En effet, Le service qui revient fréquemment est le financement offert par ce dispositif, avec 79% du taux des réponses. Le second service est les allègements fiscaux avec 68% de réponses. En troisième lieu, les conseils stratégiques représentent un service également attendu par les jeunes créateurs mais avec un taux de réponses assez faible de 18%.

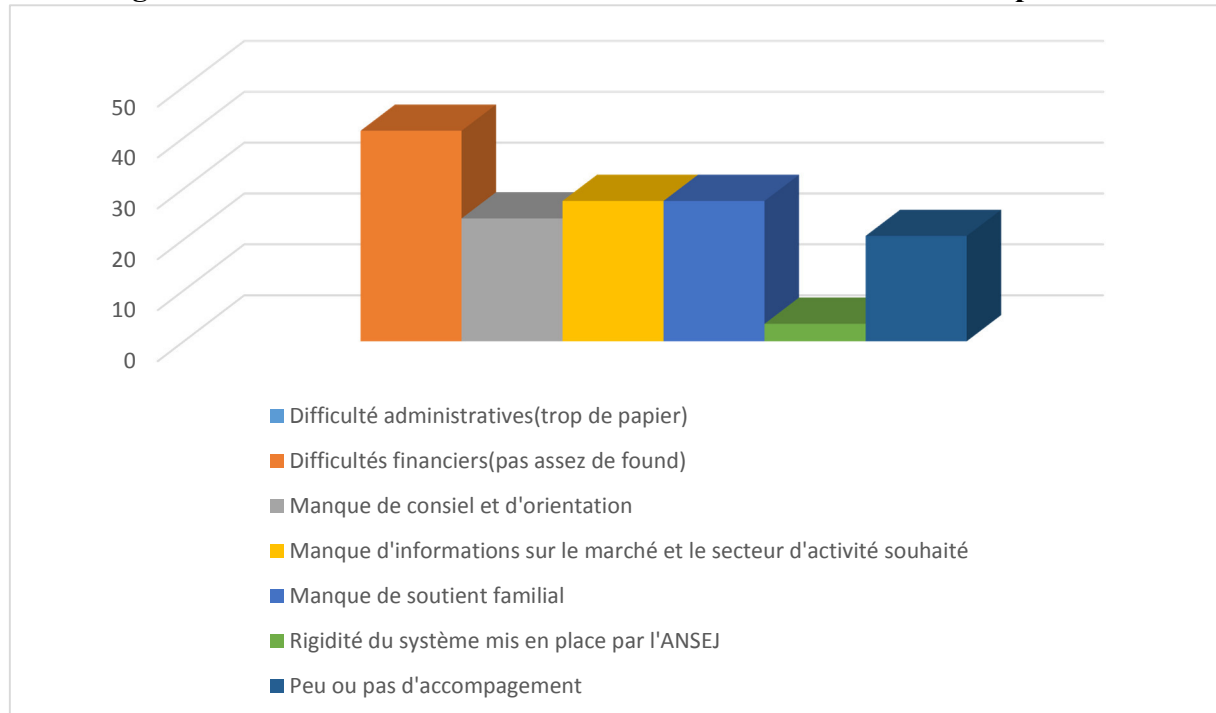
**Figure n°12 : Difficultés liées à la constitution du dossier demandé par l'ANSEJ**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

La plupart des individus, soit 62% des interrogés n'ont éprouvé aucune difficulté à constituer le dossier demandé par les représentants du dispositif. Et cela est dus au changement apporté par l'ANSEJ à l'élaboration du dossier. Par contre (38%) ont décrété avoir eu des difficultés à constituer le dossier exigé par le dispositif, parmi ces obstacles nous pouvons citer par ordre décroissant selon les avis exprimés par les enquêtés : trop de papier (45%), bureaucratie (27%) et l'obtention du bail de location (18%).

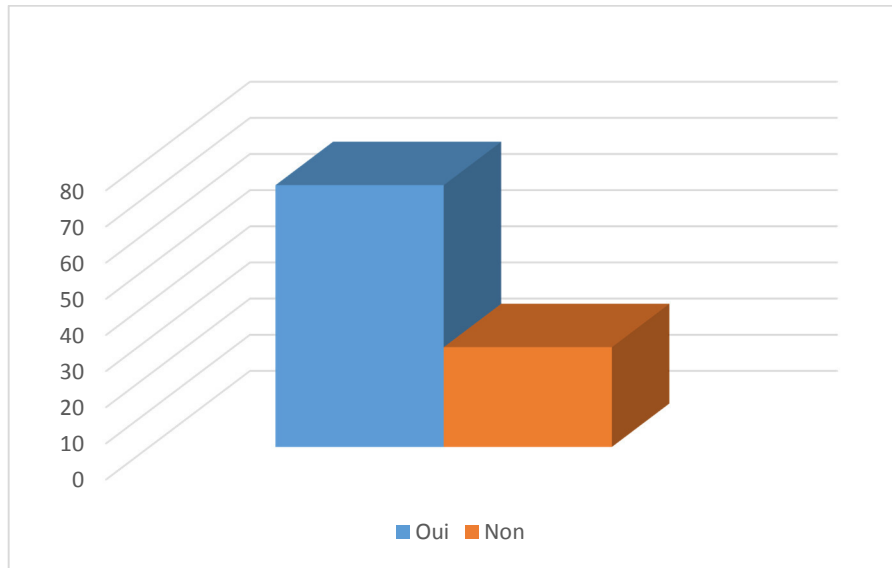
**Figure n°13 : Les obstacles rencontrés lors de la création de l'entrepreneur**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

De la lecture du graphe ci-dessus, constate que les lenteurs et lourdeurs des procédures administratives constituent la principale difficulté qui entrave les potentiels jeunes créateurs à se lancer dans la création d'entreprise soit (22 jeunes interrogés ont cette difficulté en commun), cette difficulté se traduit généralement par l'excès des démarches et des procédures exigées, la complexité et la non coordination de ces dernières pour obtenir auprès des administrations locales et même centrales les accords nécessaires à l'installation, à l'établissement et au démarrage effectif de l'entreprise. Comme deuxième difficulté, les jeunes promoteurs ont signalé l'indisponibilité des moyens financiers (12 jeunes interrogés en cette difficulté en commun). Les autres difficultés pour la majorité d'entre eux ne représentent pas des difficultés significatives.

**Figure n°14 : Avez-vous bénéficié de conseils de la part de votre accompagnateur à l'ANSEJ**



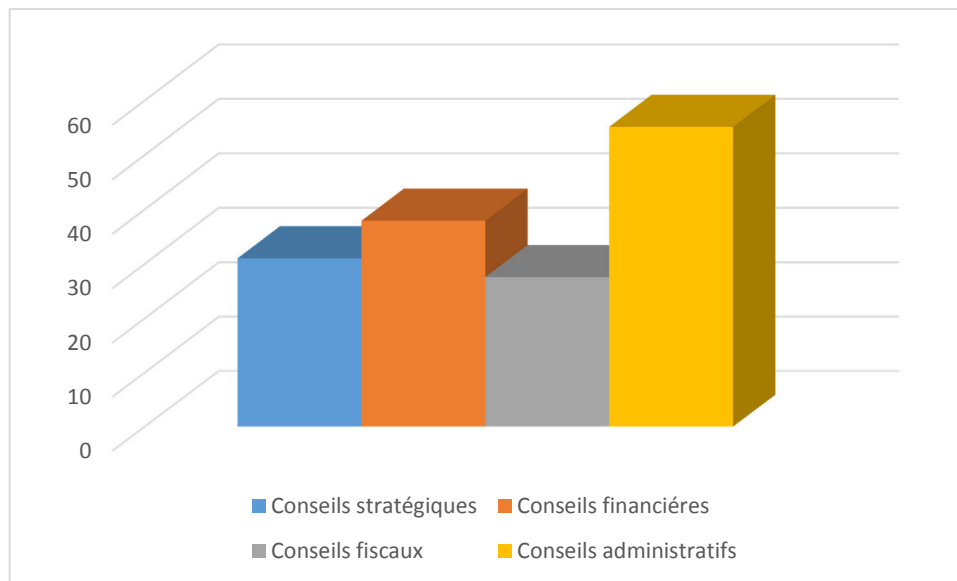
**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Concernant l'importance de l'accompagnement dispensé par l'ANSEJ, la plupart des individus relatif à notre échantillon (72%) qui ont eu recours au dispositif ANSEJ ont affirmé avoir bénéficié de conseils de la part des accompagnateurs dans le cadre de l'ANSEJ, par contre le reste des enquêtés déclarent que ce dernier n'a pas un rôle décisif pour limiter les échecs des porteurs de projet.

55% des accompagnement obtenus étaient d'ordre administratif, 38% d'ordre financier, 31% d'ordre stratégique et uniquement 28% ont obtenu des conseils fiscaux.

L'accompagnement à l'entrepreneuriat est une colonne vertébrale pour les porteurs de projets et des nouvelles entreprises en démarrage afin de limiter les échecs et assurer la viabilité des micro-entreprises créées. Ce dernier doit être systématique et offert à tous les porteurs de projet, notamment l'accompagnement stratégique vu la faiblesse de formation des porteurs de projet dans ce domaine.

Figure n°15 : Nature des orientations proposées par le chargé de mission à l'ANSEJ.

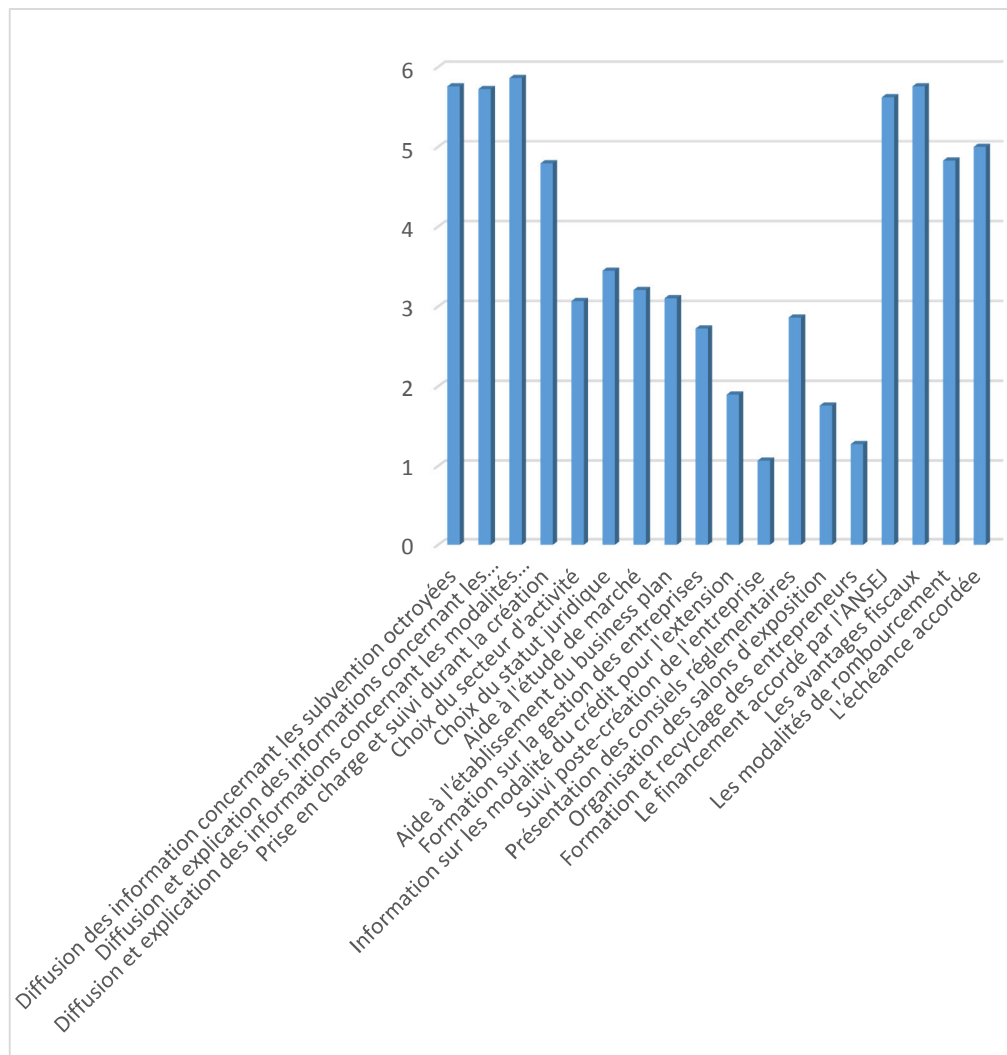


Source : Etabli par l'auteur à partir des données de l'enquête.

En ce qui concerne la nature des orientations proposées par le chargé de mission, 55% des enquêtés déclarent avoir bénéficié des conseils administratifs, 38% de conseils financiers, 31% de conseils stratégiques, et 28% pour le conseil fiscal.

D'après ce que nous avons constaté auparavant (figure n) nous peut déduire que l'ANSEJ a aidé ces jeunes à lancer leurs activités dans les meilleures conditions. Le suivi et l'accompagnement restent toujours les facteurs les plus essentiels pour l'ANSEJ ; et son rôle ne se limite par sur l'octroi des crédits.

Figure n°16 : : Le degré de satisfaction des services fournis par l'ANSEJ



Source : Etabli par l'auteur à partir des données de l'enquête.

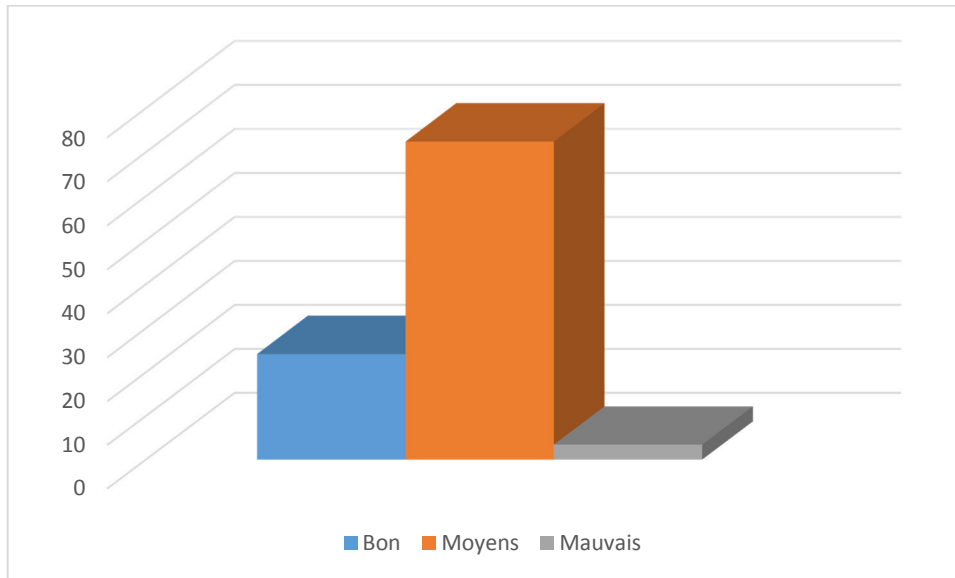
Nous constatons, qu'une moyenne d'environ 5/10 commune a été attribuée aux services accordés par l'ANSEJ cités ci-après, ont été bien diffusés et bien expliqués, à savoir la diffusion des informations concernant les subventions octroyées, les avantages fiscaux, et les modalités de remboursement, la prise en charge et suivi durant la création, ainsi que l'échéance accordée. Chose qui pousse ces jeunes à afficher leur entière satisfaction en matière de la compréhension des formules du financement et les divers avantages dont dispose l'agence.

Par ailleurs plus de 33% à savoir une moyenne en dessous de 5/10 des services fournis par ce dispositif reste plus au moins satisfaisante, et cela concernant le choix du secteur d'activité, statut juridique, étude de marché, le business plan, et la gestion des entreprises, présentation des conseils réglementaires.

Tandis que certains services tels que les modalités des crédits pour l'extension, suivi post-crédit de l'entreprise, organisation des salons d'exposition, formation et recyclage des

entrepreneurs ne dépasse pas les 2% à savoir une moyenne très faible avoisinant les (1/10) de nos interrogées ayant répondu de leur mécontentement concernant ces services. (voir annexe 01)

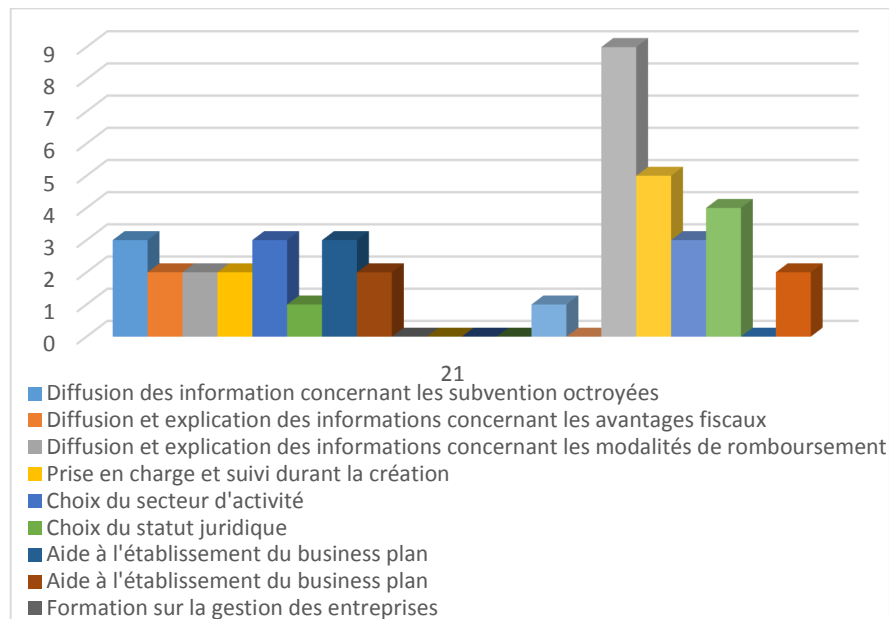
**Figure n°17 : Description globale des services de l'ANSEJ selon l'attente des jeunes créateurs.**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Le graphe précédent démontre qu'environ (72%) sont moyennement satisfaits par les services octroyer par le dispositif. En second lieu, (24%) des jeunes créateurs déclarent qu'elles sont bonnes et une minorité des jeunes entrepreneurs (4%) pensent qu'elles sont mauvais.

Figure n°18 : les services les plus satisfaisant accordés par l'ANSEJ

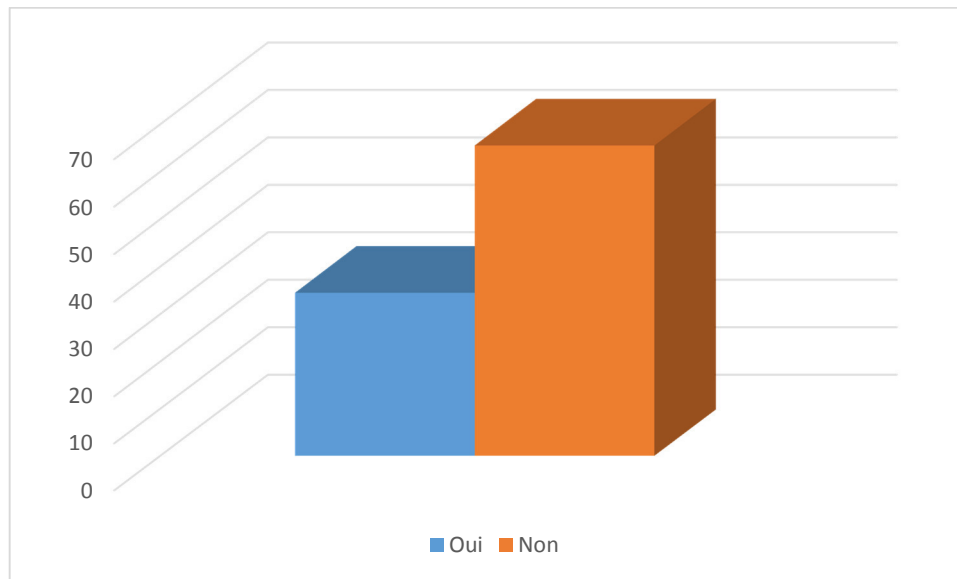


Source : Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Les jeunes créateurs pensent que le financement accordé par l'ANSEJ représente l'un des atouts dont dispose le dispositif et vers le quelle tendent le plus leur satisfaction, cette réponse a été citée (9) fois par les jeunes créateurs. En deuxième lieu, les avantages fiscaux, citée (5) fois par les jeunes entrepreneurs, et enfin ces derniers ont également été insatisfaits de l'échéance accordée (4 voix exprimés). Mais la majorité des promoteurs estiment qu'il y a beaucoup d'insuffisance surtout les lourdeurs et les lenteurs dans le montage et le traitement des dossiers.



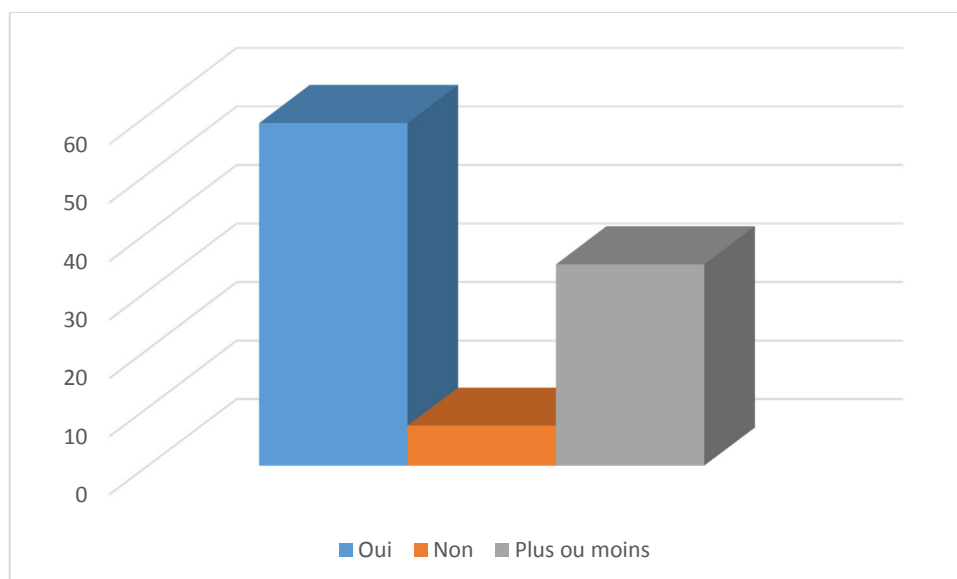
**Figure n°19 : Les avantages financiers, fiscaux et parafiscaux, suffisent-ils pour créer une entreprise ?**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Le graphe précédent démontre que (66%) des personnes questionnées pensent que le fait de bénéficier seulement des avantages financiers et des allègements fiscaux reste insuffisant pour créer une entreprise, les avantages restent un appui nécessaire mais tout seul insuffisant.

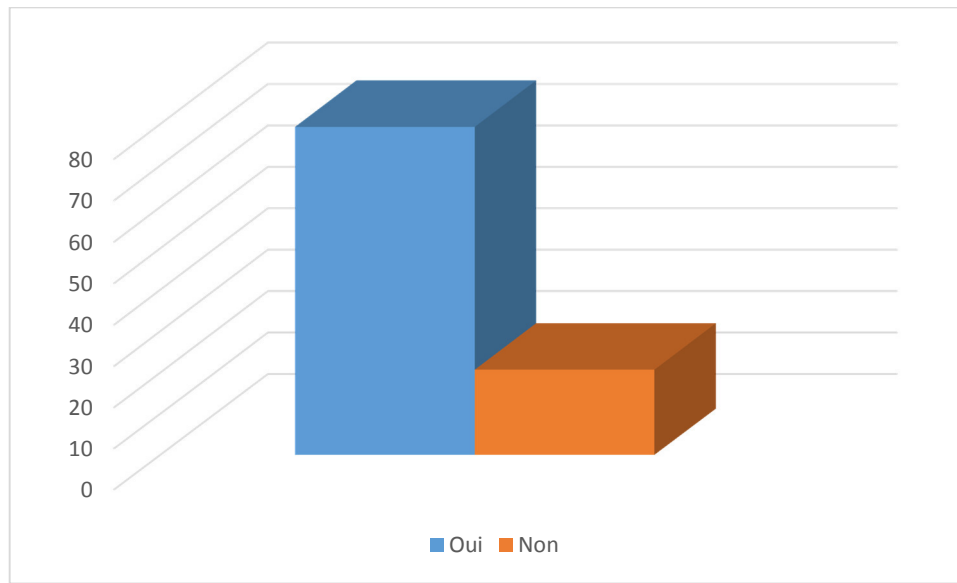
**Figure n°20 : Le dispositif ANSEJ comme aide au développement de l'entrepreneur et de son entreprise (la création d'entreprise).**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Nous remarquons tout de suite à la lecture du graphe que le dispositif ANSEJ par le biais des divers avantages qu'il accorde, contribue d'une façon remarquable à inciter les jeunes à devenir entrepreneur. En effet, ils sont (59%) à dire oui sur le fait que le dispositif ANSEJ aide au développement de l'entrepreneuriat. Ce dispositif a exercé une influence sur leur choix d'une carrière entrepreneuriale.

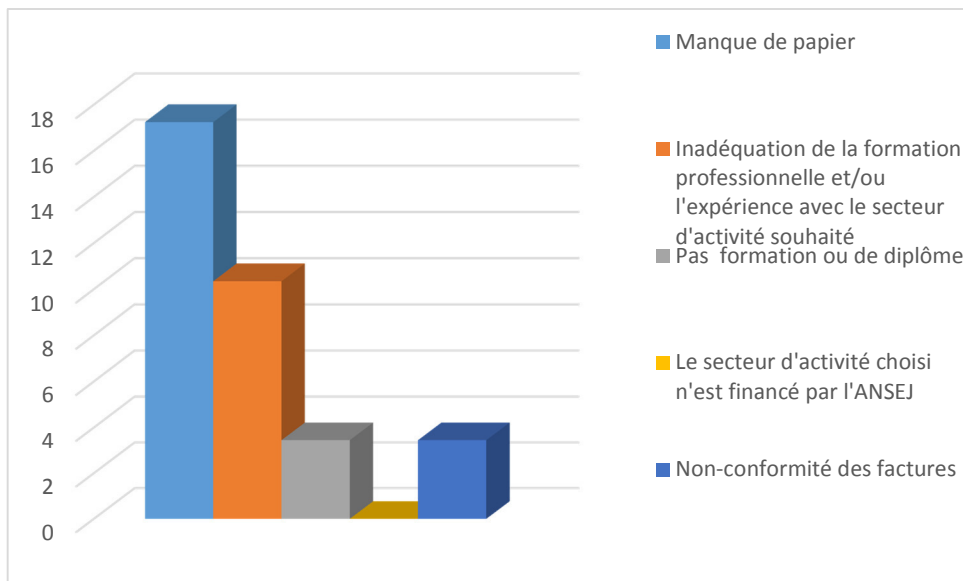
**Figure n°21 : Votre dossier a-t-il été accepté dès le premier dépôt ?**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

La plupart des jeunes créateurs (79%) que nous avons questionnés ont déclaré que leurs dossiers a immédiatement été accepter par les représentant du dispositif ANSEJ, pour des raisons évidentes à savoir : la prise en compte de toutes les exigences émise (dossier complet, respect du délai, la présence et le sérieux des postulant). D'un autre côté, (21%) de ces jeunes ont éprouvé des difficultés durant le dépôt de leurs dossiers respectifs.

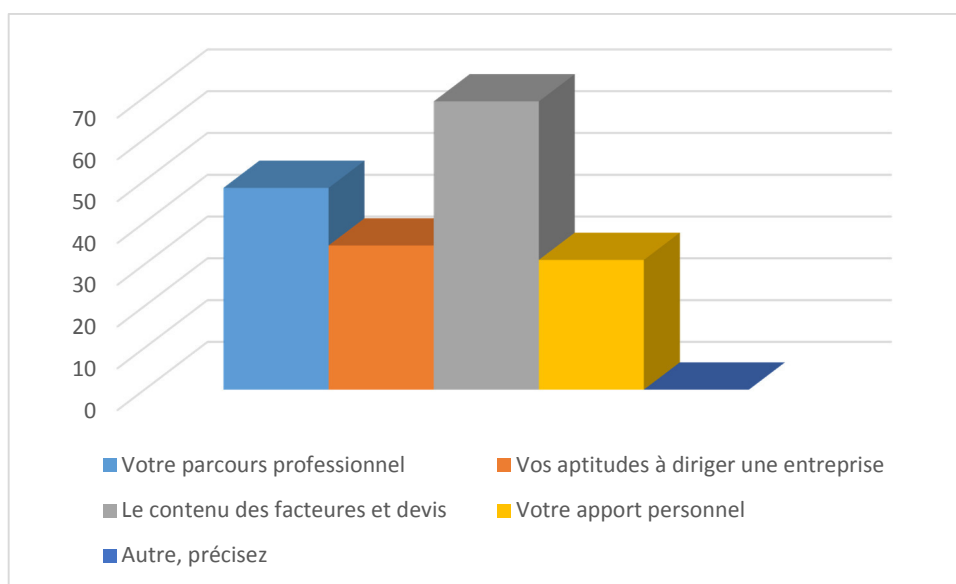
**Figure n°22 : Les raisons suggérer quant à l'inacceptation des dossiers déposés**



Source : Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Le graphe ci-dessus nous renseigne sur les raisons exprimées par les jeunes interrogés quant à l'inacceptation des dossiers déposés au sein du dispositif ANSEJ, comme première raison du refus de dossier. Le manque de papier soit (5 avis commun), puis comme seconde raison on décèle l'inadéquation de la formation professionnelle et/ou l'expérience dans le secteur d'activité souhaité soit (3avis en commun), pour cette dernière les représentants du dispositif ANSEJ proposent des conseils en termes du choix du secteurs d'activité.

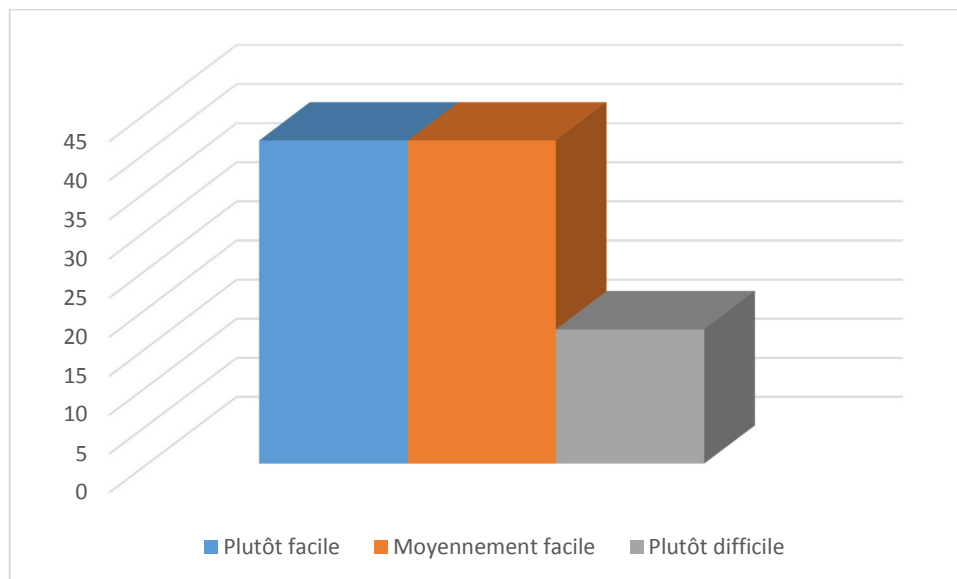
**Figure n°23 : Après validation de votre dossier, lors de la commission, les représentants des vous ont posés des questions sures :**



Source : Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

nous remarquons à travers les réponses avancées par les enquêtés (le graphe ci-dessus) que la plupart d'entre eux ont été questionnés durant la commission avec les représentants des banques sur le contenu des factures et devis ( 69%), puis des questions ont été formulées sur le parcours professionnel soit (48%) et enfin les jeunes créateurs ont été interrogés sur leurs aptitudes à diriger une entreprises, cette dernière suggestion est favorable à ces jeunes vu que la plupart d'entre eux ont suivi une formation sur la gestion d'un entreprises (voir la question 4).

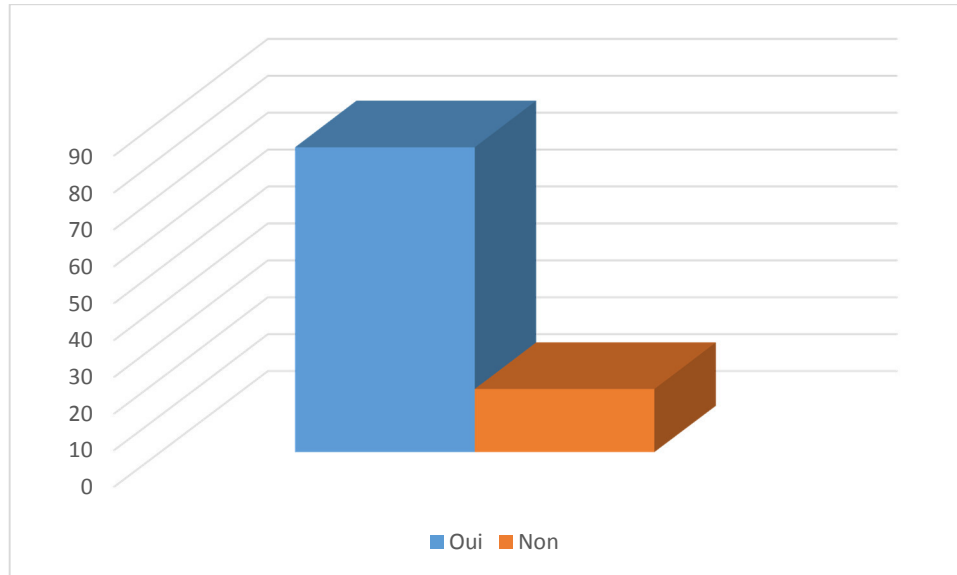
**Figure n°24 : Après accord de la commission, l'ouverture de votre compte en banque a été :**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

Concernant l'ouverture du compte bancaire l'avis commun a été de plutôt facile et moyennement facile entre les jeunes créateurs à savoir, (41%) pour les deux cas. Par contre (18%) de ces créateurs ont eu des difficultés durant cette phase d'ouverture.

**Figure n°25 : Avez-vous reçu des visites de contrôle de la part de l'ANSEJ pendant la période des échéants :**



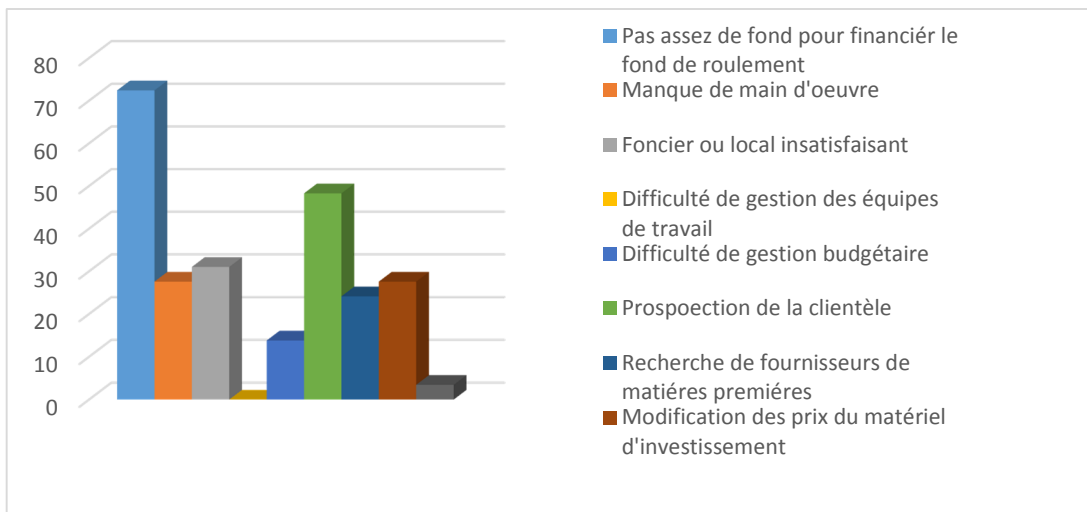
**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

D'après l'étude que nous avons effectuée sur les propriétaires fondateurs d'entreprises dans la wilaya de Bejaia, on peut constater que la majorité de nos entrepreneurs ont reçu des visites de contrôle durant la période des échéants avec une proportion très élevée de 83% de la totalité, et seulement 17% des entrepreneurs n'ont pas reçu des visites. D'après ces statistiques on peut conclure que le dispositif ANSEJ fait son contrôle ce qui force un petit peu les jeunes entrepreneurs à travailler surtout durant la période des échéants c'est-à-dire qu'ils prennent leurs travaux au sérieux.

### - **La période de temps qui s'est écoulé entre la réception du chèque et la visite de contrôle**

A travers les réponses que nous avons recueillies auprès des jeunes créateurs, nous avons déterminé que la durée moyenne entre la réception du chèque et la visite de contrôle est de 41 mois.

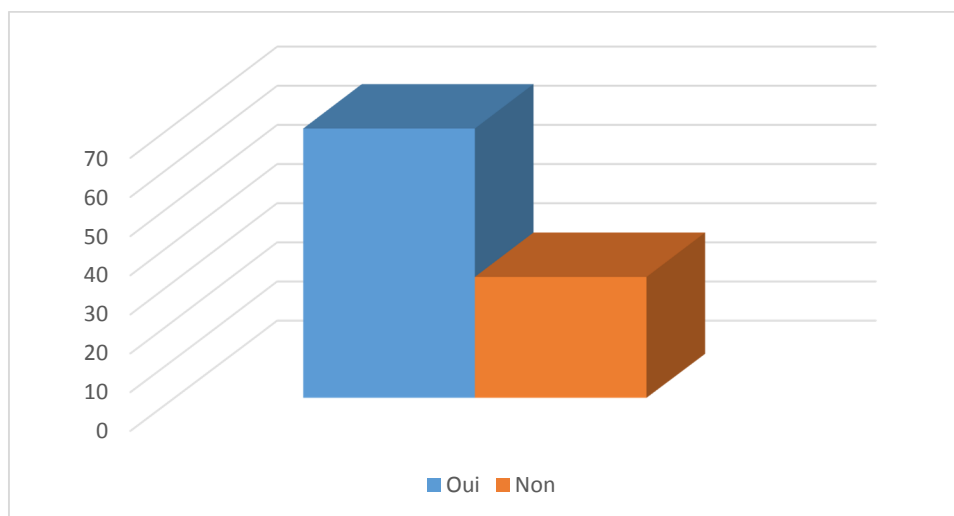
**Figure n°26 : Les difficultés rencontrées quant au lancement d'entreprise**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

De la lecture du graphe ci-dessus, on remarque que pour le financement du fond de roulement constitue la principale difficulté qui entrave les jeunes entrepreneurs à se lancer dans l'aventure de création d'une entreprise, (72%) des répondants ont signalé cette difficulté et (48%) sont à la prospection de la clientèle, ainsi les jeunes entrepreneurs soit (31%) ont signalé la difficulté du foncier ou local, sachant que ce dernier a toujours constitué et continue d'être un des problèmes en raison de la nature privée des propriétés pour une large partie du capital foncier, (27%) éprouvent des difficultés de trouver de main d'œuvre, le reste éprouve de difficultés dans la modification des prix 27% et la recherche de fournisseurs 24%, enfin la difficulté de gestion des équipes de travail.

**Figure n°29 : L'ANSEJ remplit-il son rôle dans l'absorption du chômage :**

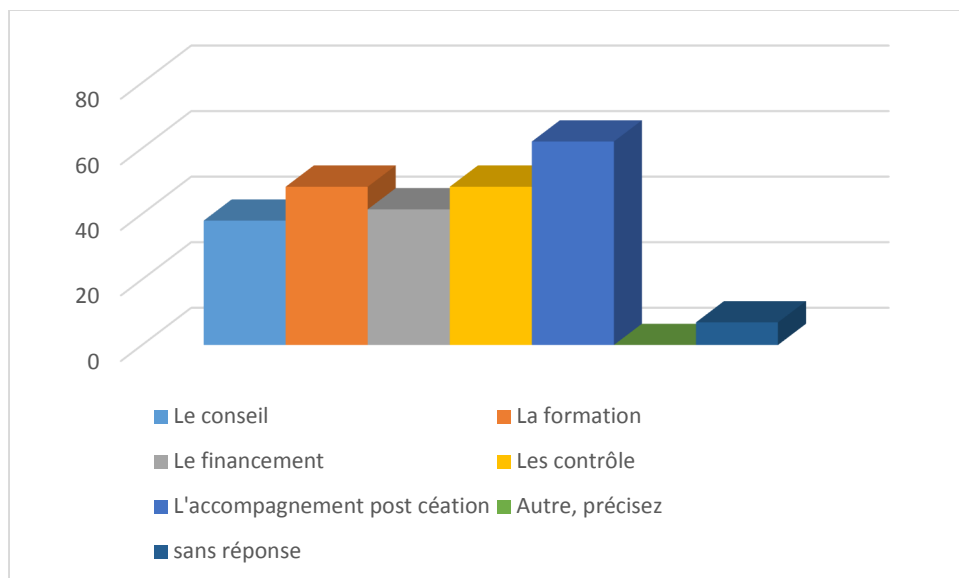


**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

D'après les réponses collectées auprès des jeunes créateurs que nous avons questionnés, on constate que la majorité des jeunes créateurs soit 69% pensent que le dispositif de l'ANSEJ remplit son rôle d'absorption du chômage, ce dernier a un rôle actif pour faire face à ce problème d'inactivité, car il offre la chance d'occuper un travail d'une façon durable et stable.

Le reste des interviewés soit 31% avouent que le dispositif en question ne joue aucun rôle dans l'absorption du chômage, car le pays selon ces derniers a des richesses naturelles qui jouent ce rôle, et si l'État, suivant les dires de ces derniers, investissait dans d'autres secteurs il y aura plus de chances d'absorber le chômage.

**Figure n°30 : Les failles que devrait colmater (corriger) le dispositif ANSEJ.**



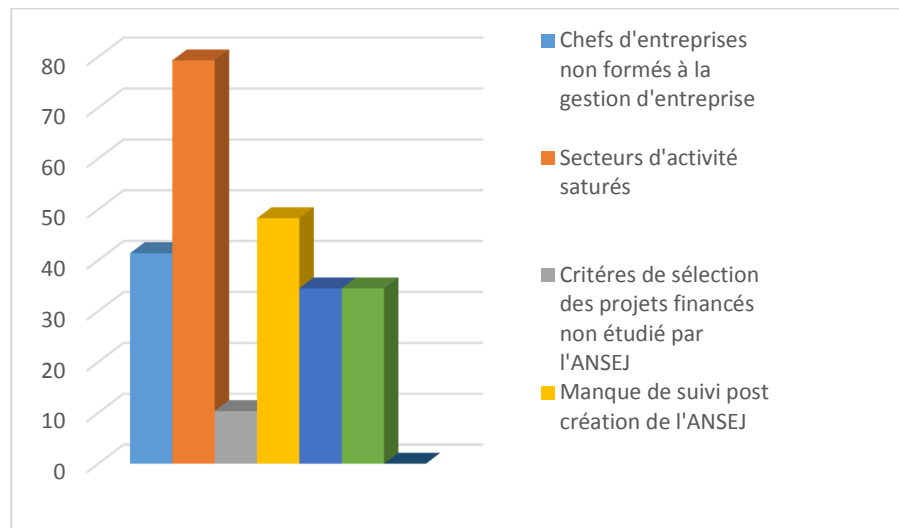
**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

D'après le figure, parmi les faille que devrait corriger l'ANSEJ, l'accompagnement post-crétation est le premier des rôles que devrait remplir l'agence selon (62%) des entrepreneurs et (48%) pensent que c'est au niveau de la formation que l'ANSEJ devrait intervenir plus, ensuite (48%) sont au contrôle, (41%) sont au financement et (34%) sont au conseil.

L'ANSEJ doit corriger ces failles pour aider le chef d'entreprise, les premières années, à construire les outils de gestion nécessaires au suivi de son activité.

Le dispositif ANSEJ est un dispositif destiné à promouvoir, stimuler, et inciter à la création d'entreprise, et comme toute institution, il n'est pas dépourvu de lacune.

**Figure n°31 : Selon vous, pourquoi les microentreprises financées par l'ANSEJ ont du mal à rembourser leurs prêt et à se développer ?**

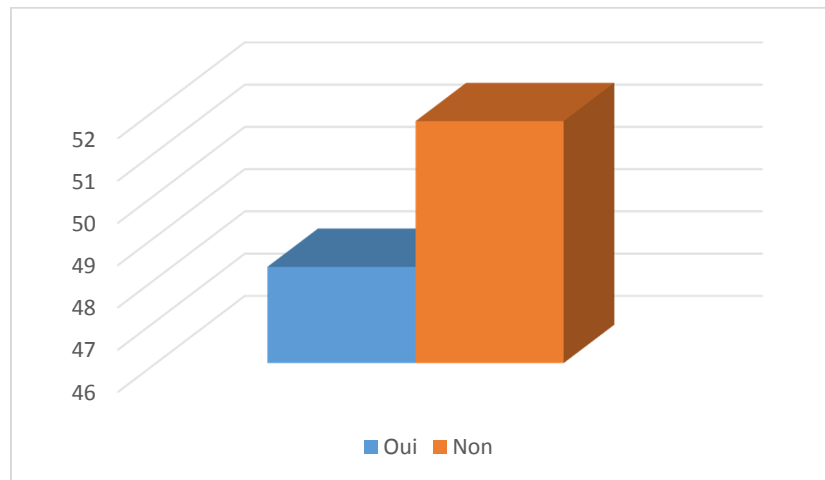


**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

D'après le graphe ci-dessus, nous remarquons que la majorité des entrepreneurs soit (79%) disent que les micro-entreprises financées par l'ANSEJ ont du mal à rembourser leur prêt et à se développer à cause de secteur d'activité saturé, cela revient au fait que l'ANSEJ n'a pas donné des informations pour les jeunes entrepreneurs sur certains secteurs d'activité (48%) le manque de suivi post création de l'ANSEJ et (10%) à critères de sélection des projets financés non étudiés par l'ANSEJ.



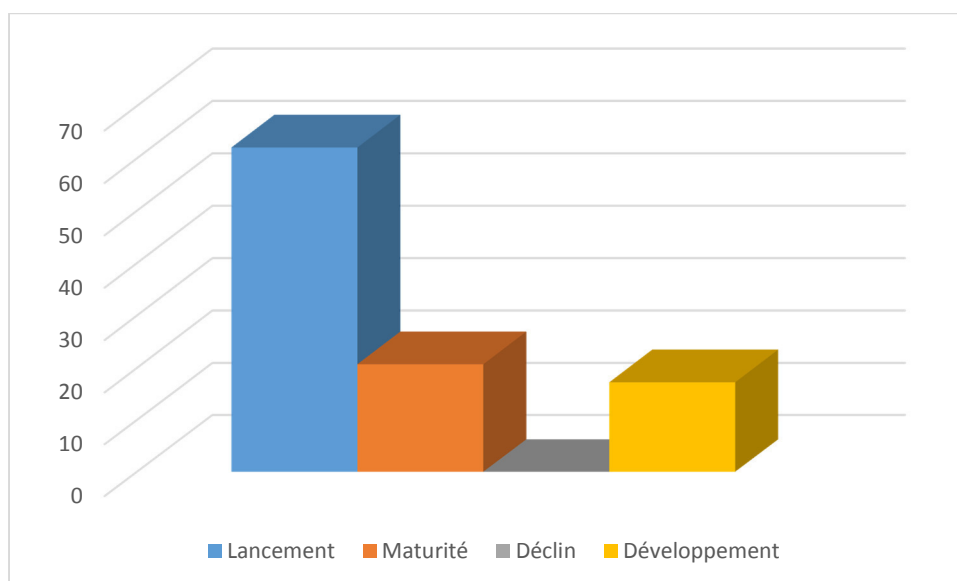
**Figure n°32 : Pensez-vous que l'existence de l'ANSEJ est primordiale pour développement du pays ?**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

D'après les jeunes entrepreneurs que nous avons interrogés, (52%) d'entre eux désapprouvent le fait que l'existence du dispositif ANSEJ puisse être primordiale pour le développement du pays, à travers la création des micro-entreprises. Par contre (48%) d'entre eux, approuve le fait que la présence de l'ANSEJ puisse être primordiale pour le développement du pays. Et chacune des deux partis a avancé des arguments que nous allons voir durant les deux prochaines questions.

**Figure n°33 : La situation actuelle de votre entreprise :**



**Source :** Etabli par l'auteur d'après les données de l'enquête.

D'après les résultats obtenus, nous remarquons que la majorité des entreprises sont en situation de lancement (66%) et en situation de développement (17%) ce qui implique que l'ANSEJ joue un grand rôle en matière de financement et d'accompagnement et le suivi à partir des premières démarches suit de la phase de création jusqu'à la phase d'exploitation, et la minorité des entreprises sont en situation de maturité 21%.

### **Conclusion**

Au terme de cette enquête, nous avons jugé utile de procéder à un récapitulatif exhaustif entrepreneurs. Le but notre enquête était, d'apprécier le rôle du dispositif ANSEJ comme élément de soutien à la création d'entreprise et sur sa contribution au développement local dans la wilaya de Bejaïa.

D'après les résultats de l'enquête, on constate que la plupart des jeunes veulent réaliser quelque chose selon leurs propres initiatives et montrer aussi toutes leurs capacités, Ils font le choix de se lancer dans l'aventure de création d'entreprise en sachant qu'ils veulent être leur propre patron et ainsi assurer leur indépendance. Comme on trouve plus de la moitié des microentreprises de notre échantillon investit dans le secteur des services et artisanat à cause des moindres coûts lie à la création des entreprises dans ces secteurs.

Les jeunes entrepreneurs ont déclaré avoir besoin des divers avantages proposés par l'ANSEJ (formation, financement, présentation de conseils et de suivi, les avantages fiscaux et parafiscaux). Ce dernier assure l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en terme de suivi post-crédation d'entreprise et la présentation des conseils réglementaire.

De ce fait, la participation des dispositifs d'aide à la création d'entreprises dans l'avènement de la conscience entrepreneuriale des jeunes est toutefois importante et perceptible à travers leurs perceptions des possibilités de création d'une entreprise. Cependant, le recours à ces dispositifs d'aide est justifié par les avantages dont bénéficient les jeunes que ce soit pour avoir des fonds ou bien réduire le coût du projet de création à travers des exonérations fiscales.





***Conclusion générale***

## Conclusion générale

Les réformes économiques qu'a connues l'Algérie, depuis les deux dernières décennies, ont donné lieu à l'apparition de plusieurs organismes d'aide et de soutien à l'investissement dans le secteur privé. Nous avons donc essayé de présenter les dispositifs (ANSEJ, ANDI, CNAC, ANGEM) d'appui à la création d'entreprise afin de déterminer leurs contributions en termes d'accompagnement, de soutien et d'aide à la création d'entreprise et d'emploi par la même occasion. L'ANSEJ figure parmi les différents dispositifs qui ont le plus contribué à la promotion de la création d'entreprise et ce à travers différentes politiques menées par ce dispositif.

La création d'entreprise a retrouvé une certaine dynamique, qui a permis de présenter plus d'opportunité aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent investir dans les différentes branches de l'économie. Nous avons essayé tout au long de ce travail d'apporter un éclairage théorique sur les concepts de l'entrepreneuriat, dans lequel nous avons cerné l'esprit d'entreprise, l'entrepreneur et la création d'entreprise. Nous avons également tenté de dégager le rôle de dispositif ANSEJ dans la création des micro-entreprises en optant pour une démarche méthodologique comportant un volet théorique suivi d'une enquête de terrain.

En dernier lieu, après l'établissement du cadre conceptuel de notre problématique, et de la collecte d'informations relatives à notre terrain d'enquête, nous sommes passées à la partie exploratoire de ce travail qui s'est basée sur des enquêtes par guide d'entretien auprès des micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la wilaya de Bejaia afin d'apprécier le rôle de ce dispositif dans la création des micro-entreprises.

Grâce à l'analyse des données recueillies et après traitement des guides d'entretiens, nous avons obtenu une moyenne générale n'excédant pas 5 sur une échelle (1/10) relatif à la satisfaction pour chacun des services fournis par l'ANSEJ, ce qui nous permet de déduire que le dispositif ANSEJ ne remplit pas son rôle d'accompagnement et de soutien à la création d'entreprise de manière efficace. Donc la première hypothèse est confirmée.

L'analyse des données recueillies, nous ont permis de déterminer que le dispositif ANSEJ vise en premier lieu à lutter contre le chômage et ceci en sensibilisant les jeunes à la création d'entreprise, les incitant ainsi à la création d'activité et par la même occasion d'emploi.

Par ailleurs, 59% des enquêtés déclarent que l'ANSEJ offre des opportunités considérables au développement des entrepreneurs et la création d'entreprise, mais d'un autre

coté nous avons un pourcentage de 66% de ces enquêtés qui nous renseigne sur le fait de bénéficier uniquement des avantages financiers, fiscaux et parafiscaux ne suffisent pas à créer une entreprise, et qu'ils auraient voulu recevoir plus de conseils stratégique et administratif. Et vue que les entreprises créer dans le cadre de ce dispositif sont de petite taille, les résultats que nous avons obtenus nous ne nous permettent pas de confirmer la seconde hypothèse selon laquelle le dispositif ANSEJ contribue à la création de l'emploi et au développement de l'entrepreneur et son entreprise.



# *Bibliographie*

## Ouvrage

1. AKTOUF Omar, « Méthodologie des Sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique », HEC, Montréal : les presses de l'université du Québec, 1987, p74.
2. BOISLANDELLE H M, « Dictionnaire de gestion : vocabulaire, concept et outils », Economica, Paris, 1998, 146 p
3. CACHON J. « Entrepreneur : Pourquoi ? Comment ? Quoi », 19 p.
4. FAYOLLE A, « Entreprenariat : Apprendre à apprendre ». Dunod, paris, 10 p
5. FAYOLLE A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DONUD, Paris, p65
6. FAYOLLE A, « Le métier de créateur », Edition d'Organisation, 2003, 66 p.
7. FAYOLLE A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre ».Dunod, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 2012.
8. FAYOLLE A, « Introduction à l'entrepreneuriat », Dunod, édition, Paris, 2005,38 p.
9. Farouk BOUYAKOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », édition CASBAH, premier éd, 2000.
10. GACHON J, « Entrepreneuriat : Pourquoi ? Comment ? Quoi ? ». 33 p.
11. HERNANDEZ E-M, « Le processus entrepreneuriat, ver un modèle stratégique d'entrepreneuriat », l'Harmattan, Paris, 1999, p225.
12. JULIEN P & MARCHESNAY M, « Entrepreneuriat », 1996, p8.
13. Julien P-A. Marchesnay. A « L'entrepreneuriat », Economica-Poche, Paris 1996.
14. JANSSEN F& VERSTREATE T& JOUISSA L E, « Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat ». Boeck, BRUXELLE, 2009.
15. JULIEN P & MARCHESNAY. « L'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, 53-54 p.



## **Mémoire et thèses**

1. OCED : « L'apprentissage dans une information-action à l'entrepreneuriat : le cas de concours universitaire campus entrepreneur ». Thèse de doctorat, université de Limoges, 2012, 19 p.
2. GASSE Y. « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », centre d'entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, 33 p.
3. GASSE Y. « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », centre d'entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, p55.
4. GASSE Y. « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », centre d'entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, p58.
5. GASSE Y. « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », centre d'entrepreneuriat et de PME. Québec, université Laval, 2003, p62.

## **Articles de revues et communication**

1. Commission Européenne, « livre vert : l'esprit d'entreprise en Europe ». publications DG entreprises, 2003.
2. Commission des communautés Européennes, « l'esprit d'entreprise en Europe ». COM 2003, 27 final, Bruxelles, 21/01/2003.
3. AHMED ZAID M, « Cours de stratégie du développement territorial », 2013
4. Groupe expert de l'UE, 2002.
5. BELLAL M, « l'économie solidaire : Enjeux et Perspectives », communication sur la micro- entreprise, le processus de mise en œuvre du dispositif et de développement du concept, Alger, 2002.
6. Guide Economie. « La notion de la compétitivité » (consulté sur [www.economie.trader-finance.fr](http://www.economie.trader-finance.fr)).

## **Rapport et documents divers**

1. Données de l'ANSEJ, agence de la commune de Bejaia, 2018.
2. ANGEM, « Le micro crédit mécanisme d'aide à la création de micros entreprises », agences de Bejaia, 2014, p01.

### **Décret et loi**

7. Journal officiel n°34,1994

### **Dictionnaire**

1. le dictionnaire Larousse de l'éducation.

### **Sites web**

1. [www.auf.org](http://www.auf.org)
2. [Http //www.grand dictionnaire. Com/.](http://www.granddictionnaire.com/)
3. <http://www.ansej.org.dz/>
4. <http://www.angem.dz/>
5. <http://www.andi.dz/>



*Annexes*

**UNIVERSITE A-MIRA DE BEJAIA**  
**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES DE**  
**GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES**  
**MASTER II : ENTREPRENEURIAT**

**L'évaluation de la performance des organismes d'aide à la création d'entreprise**

**Cas de l'ANSEJ de la wilaya de Bejaia**

Dans le cadre de la préparation d'un mémoire de master, nous avons décidé de mener une enquête par questionnaire auprès des jeunes promoteurs de la wilaya de Bejaia ayant fait appel aux organismes d'appui pour créer leurs entreprises. L'objectif de cette démarche est de prendre conscience du rôle du dispositif d'accompagnement ANSEJ comme élément de soutien à la création d'entreprise.

Les informations qui seront communiquées serviront exclusivement dans le cadre d'un travail de recherche et resteront parfaitement confidentielles.

La qualité et la précision de vos réponses, nous assurera le bon déroulement de ce travail.

**Merci pour votre coopération**

**MAI 2018**

**Réalisé par :**

Amari katia

Bouzad Fatiha

**encadré par :**

Mme. Timeridjine M.

Date (jour/moi/année) : / /

N° du questionnaire :

## I. Information concernant le profil de jeune créateur

1) Le sexe :

• Masculin

• Féminin

2) L'âge :

• -Quel est votre âge ?.....

3) Le niveau d'instruction :

• Primaire

• Secondaire

• Moyen

• Universitaire

• Formation professionnelle

4) Avez-vous fait une formation agréée par un établissement (public ou privé) sur la création et/ou la gestion d'entreprise ?

Oui

Non

5) Qu'est-ce qui vous a motivé à créer votre entreprise :

• Créer son propre emploi vu le chômage

• Goût d'entreprendre et prise de risque

• être indépendant

- Créativité innovation sur le marché
- Créer des emplois dans la région
- Bénéficier des avantages de L'ANSEJ

**II. Identification et caractéristiques de l'entreprise**

6) Adresse (lieu d'implantation) : .....

7) Année du début de l'activité : .....

8) Le statut juridique :

- EURL
- SARL
- SPA
- SNC
- E. individuelle

9) Nombre d'employés : de...

- (1 à 9 salariés)
- (10 à 49 salariés)
- (50 à 250 salariés)

10) Veuillez indiquer le secteur d'activité de votre micro entreprise :

1) Services		5) Industrie	
2) Artisanat		6) BTPH	
3) Agriculture		7) Profession libérale	
4) Transport		8) Maintenance	

11) Le choix du secteur d'activité a été déterminé en fonction :

- Des conseils de L'ANSEJ.
- Des conseils des amis ou famille.
- Une évaluation des opportunités présentes dans l'environnement
- Du diplôme acquis.
- Expériences antérieures dans le domaine.
- Une innovation
- Autre (préciser) : .....

### III. Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat (ANSEJ)

12) Si l'ANSEJ n'existait pas, auriez-vous créé votre entreprise ?

Oui  Non

13) Sans l'aide de L'ANSEJ auriez-vous eu les moyens de créer votre entreprise tout seul ?

Oui  Non

14) Avant la création de votre entreprise, quels sont les services que vous attendiez avoir auprès de l'ANSEJ ?

- Le financement
- Les allègements fiscaux
- L'orientation sur le choix d'activité
- Conseils et formation sur la gestion d'entreprise
- Conseils juridiques
- Conseils stratégiques

• Etude de marché

• Autre, précisez .....

15) Avez-vous rencontré des difficultés pour constituer le dossier demandé par L'ANSEJ ?

Oui

Non

16) Si oui, précisez ?.....

17) Combien de temps avez-vous pris pour constituer le dossier administratif demandé par l'ANSEJ

18) Quelles sont les obstacles principaux que vous avez rencontrés lors de la création de votre entreprise ?

• Difficultés administratives (trop de papier)

• Difficultés financières (pas assez de fond)

• Manque de conseil et d'orientation

• Manque d'informations sur le marché et le secteur d'activité souhaité

• Manque de soutien familial

• Rigidité du système mis en place par l'ANSEJ

• Peu ou pas d'accompagnement

• Autre, précisez.....

19) Avez-vous bénéficié de conseils de la part de votre accompagnateur à l'ANSEJ ?

Oui

Non

20) Si oui voulez nous précisez lesquels ?

• Conseils stratégiques



- Conseils financières
- Conseils fiscaux
- Conseils administratifs
- Autres (précisez).....

21) Sur une échelle de 1 à 10, 10 étant le degré de satisfaction le plus élevé, décrivez votre degré de satisfaction pour chacun des services fournis par l'ANSEJ.

- Diffusion des informations concernant les subventions octroyées
- Diffusion et explications des informations concernant les avantages fiscaux
- Diffusion et explications des informations concernant les modalités de remboursement
- Prise en charge et suivi durant la création
- Choix du secteur d'activité
- Choix du statut juridique
- Aide à l'étude de marché
- Aide à l'établissement du business plan
- Formation sur la gestion des entreprises
- Information sur les modalités du crédit pour l'extension
- Suivi poste- création de l'entreprise
- Présentation des conseils réglementaires
- Organisation des salons d'exposition
- Formation et recyclage des entrepreneurs

- Le financement accordé par l'ANSEJ
- Les avantages fiscaux
- Les modalités de remboursement
- L'échéance accordée
- Autre (préciser) : .....

22) Parmi les services de l'ANSEJ précités, quel a été le plus satisfaisant pour vous ?  
 (Citez l'un des services précédents) : .....

23) Comment décririez-vous globalement les services accordés par l'ANSEJ par rapport à vos attentes ?

- Bon
- Moyens
- Mauvais

24) Est-ce que le fait de bénéficier des avantages financiers (réduire le risque financier contribue à réduire le risque globale lié à la création d'entreprise ?

Oui  Non

25) D'après vous, les avantages financiers, fiscaux et parafiscaux, suffisent-ils pour créer une entreprise ?

Oui  Non

26) Pensez-vous que le dispositif ANSEJ aide au développement de l'entrepreneur et de son entreprise (la création d'entreprise)

- Oui
- Non
- Plus ou moins

27) Votre dossier a-t-il été accepté dès le premier dépôt ?

Oui  Non

28) Si non, pour quelles raisons ?

- Manque de papier
- Inadéquation de la formation professionnelle et/ou l'expérience avec le secteur d'activité souhaité
- Pas de formation ou de diplôme
- Le secteur d'activité choisi n'est plus financé par l'ANSEJ
- Non-conformité des factures
- Autre, précisez .....

29) Après validation de votre dossier, lors de la commission, les représentants des banques vous ont posé des questions sur :

- Votre parcours professionnel
- Vos aptitudes à diriger une entreprise
- Le contenu des factures et devis
- Votre apport personnel
- Autre, précisez.....

30) Après accord de la commission, l'ouverture de votre compte en banque a été :

- Plutôt facile
- Moyennement facile
- Plutôt difficile

31) Le premier chèque a été perçu :

- Peu de temps après l'ouverture de compte
- Dans un délai respectable (moyen)
- Longtemps après l'ouverture de compte

32) Avez-vous reçu des visites de contrôle de la part de L'ANSEJ pendant la période des échéants ?

Oui  Non

33) Si oui, combien de temps s'est écoulé entre la réception du chèque et cette visite de contrôle ? ..... jours

34) Quelles sont les difficultés rencontrées au lancement de votre entreprise ?

- Pas assez de fond pour financer le fond de roulement
- Manque de main d'œuvre
- Foncier ou local insatisfaisant
- Difficulté de gestion des équipes de travail
- Difficulté de gestion budgétaire
- Prospection de la clientèle
- Recherche de fournisseurs de matières premières
- Modification des prix du matériel d'investissement

35) Pensez-vous que l'ANSEJ remplit son rôle premier qui est l'absorption du chômage ?

Oui  Non

36) Selon vous quelles sont les failles que devrait corriger l'ANSEJ

- Le conseil
- La formation
- Le financement
- Les contrôles
- L'accompagnement post création
- Autre, précisez .....

37) Selon vous, pourquoi les micro-entreprises financées par l'ANSEJ ont du mal à rembourser leurs prêts et à se développer ?

- Chefs d'entreprises non formés à la gestion d'entreprise
- Secteurs d'activité saturés
- Critères de sélection des projets financés non étudié par l'ANSEJ
- Manque de suivi post création de l'ANSEJ
- Etude de marché inexistante
- Porteur de projet non sérieux
- Autre, précisez : .....

38) Pensez-vous que l'existence de l'ANSEJ est primordiale pour le développement du pays ?

Oui  Non

39) Si oui, pour quelles raisons : .....

40) Si non, pour quelles raisons : .....

41) La situation actuelle de votre entreprise :

- Lancement
- Maturité
- Déclin
- Développement



*Liste des tableaux et  
Figures*

## **Liste des tableaux**

**Tableau n° 1 :** Evolution des projets d'investissement financés par l'ANDI

**Tableau n°2 :** Evolution de nombre d'entreprise financés par la CNAC depuis 2013 à 2017

**Tableau n°3 :** répartition de nombre d'entreprise crée et d'emploi crée depuis 2013 à 2017

**Tableau n°4 :** le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA

**Tableau n°5 :** le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000DA.

**Tableau n° 6 :** le montant d'investissement jusqu'à 5.000.000DA.

**Tableau n°7 :** le montant d'investissement de 5.000.001 à 10.000.000 DA. :

**Tableau n°8 :** Les projets financés par secteur d'activités

**Tableau n°9:** La répartition des emplois créés par le dispositif ANSEJ

**Tableau n°10:** la taille de l'échantillon de notre enquête



## **La liste des figures**

**Figure n°1** : Répartition sectorielle des micro-entreprises créées par le dispositif ANSEJ

**Figure n°2** : Répartition annuelle des micro-entreprises créées par le dispositif ANSEJ

**Figure n°3** : Le nombre d'emploi créé par secteur d'activité

**Figure n°4** : Répartition de l'échantillon selon le sexe

**Figure n°5** : Répartition de l'échantillon selon l'âge

**Figure n°6** : Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction

**Figure n°7** : Répartition de l'échantillon selon localisation

**Figure n°8** : Répartition de l'échantillon selon l'année de début d'activité

**Figure n°9** : Répartition de l'échantillon selon le secteur juridique

**Figure n°10** : la possibilité de création d'entreprise sans d'aide de l'ANSEJ

**Figure n°11** : les services attendus du dispositif ANSEJ

**Figure n°12** : Difficultés liées à la constitution du dossier demandé par l'ANSEJ

**Figure n°13** : Les obstacles rencontrés lors de la création de l'entreprise

**Figure n°14** : Avez-vous bénéficié de conseils de la part de votre accompagnateur à l'ANSEJ

**Figure n°15** : Nature des orientations proposées par le chargé de mission à l'ANSEJ.

**Figure n°16** : Le degré de satisfaction des services fournis par l'ANSEJ

**Figure n°17** : Description globale des services de l'ANSEJ selon l'attente des jeunes créateurs.

**Figure n°18** : les services les plus satisfaisants accordés par l'ANSEJ

**Figure n°19** : Les avantages financiers, fiscaux et parafiscaux, suffisent-ils pour créer une entreprise ?

**Figure n°20** : Le dispositif ANSEJ comme aide au développement de l'entrepreneur et de son entreprise (la création d'entreprise).

**Figure n°21 :** Votre dossier a-t-il été accepté dès le premier dépôt ?

**Figure n°22 :** Les raisons suggérer quant à l'inacceptation des dossiers déposés

**Figure n°23 :** Après validation de votre dossier, lors de la commission, les représentants des vous ont posés des questions sûres

**Figure n°24 :** Après accord de la commission, l'ouverture de votre compte en banque

**Figure n°25 :** Avez-vous reçu des visites de contrôle de la part de l'ANSEJ pendant la période des échéants

**Figure n°26 :** Les difficultés rencontrées quant au lancement d'entreprise

**Figure n°27 :** L'ANSEJ remplit-il sont dans l'absorption du chômage

**Figure n°28 :** Les failles que devrait colmater (corriger) le dispositif ANSEJ.

**Figure n°29 :** Selon vous, pourquoi les micro-entreprises financées par l'ANSEJ ont du mal à rembourser leur prêt et à se développer ?

**Figure n°30 :** Pensez-vous que l'existence de l'ANSEJ est primordiale pour développement du pays ?

**Figure n°31 :** La situation actuelle de votre entreprise



# *Table des matières*

# Tables des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction Générale

**Chapitre I : L'Entrepreneuriat, un état s'esprit qui devient entreprise.....01**

**Introduction.....01**

**Section 01 : L'esprit d'entreprise.....01**

1.1. Définition.....01

1.2. Entre l'esprit d'entreprise et l'esprit d'entreprendre.....02

1.3. L'importance de l'esprit entrepreneuriat.....03

1.3.1. L'esprit d'entreprise : un moteur de création d'emploi, de richesse et de croissance économique.....04

1.3.2. L'esprit d'entreprise-un levier de compétitivité nationale, d'innovation et d'équilibre des échanges.....04

1.3.3. L'esprit d'entreprise : un vecteur d'épanouissement personnel.....05

**Section 02 : La création d'entreprise.....06**

2.1. Définition.....06

2.1.1. La création *ex-nihilo*.....07

2.1.2. La création par essaimage.....07

2.1.3. La création en franchise.....07

2.1.4. La création *filiale*.....07

2.2. Processus de la création d'entreprise.....08

2.2.1. L'évaluation de l'opportunité.....08

2.2.2. La conception et la formulation du projet de création.....08

2.2.3. Le montage juridique et financement du projet.....	09
2.3. Le rôle de la création au sein de l'économie.....	09
2.3.1. La création d'entreprise et croissance économique.....	09
2.3.2. La création d'entreprise et innovation.....	10
2.3.3. La création d'entreprise dans le contexte du développement territorial.....	10
<b>Section 03 : L'entrepreneur.....</b>	<b>11</b>
3.1. Définition.....	12
3.2. Caractéristique de l'entrepreneur.....	12
3.2.1. Energie et dynamisme.....	13
3.2.2. Confiance en soi.....	13
3.2.3. Capacité à intégrer le long terme.....	13
3.2.4. Capacité à résoudre de multiples problèmes.....	13
3.2.5. Acceptation de l'échec.....	13
3.2.6 Mesure dans la prise du risque.....	13
3.2.7. Ouverture à l'innovation et à la création.....	14
3.3. La motivation des entrepreneurs.....	14
3.3.1. Définition de la motivation.....	14
3.3.2. Les Principales motivations des entrepreneurs.....	14
3.3.2. 1. Motivations psychologiques.....	15
3.3.2. 2. Motivations sociologiques et culturels.....	17
<b>Conclusion.....</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre II : Le rôle des différents des dispositifs d'aide à la création d'entreprise</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>20</b>

**Section 01 : Les dispositifs d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprise en Algérie.....20**

1.1. Les dispositifs d'aide à la création d'entreprise.....	20
1.1.1. Agence Nationale de Développement de l'Investissement(ANDI).....	21
1.1.2. La Caisse Nationale d'Allocation Chômage(CNAC).....	22
1.1.3. L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit(ANGEM).....	24

**Section 02 : Présentation de l'organisme d'accompagnement ANSEJ de la wilaya Bejaia**

2.1. Présentation du dispositif ANSEJ.....	25
2.1.1. Les missions et les objectifs du dispositif l'ANSEJ.....	26
2.1.2. Les caractéristiques de l'Agence National de soutien à l'emploi des jeunes.....	27
2.2. Aide financière et avantage fiscaux du dispositif ANSEJ.....	28
2.2.1. Phase de réalisation.....	28
2.2.2. Phase exploitation.....	29
2.2.3. Phase d'extension.....	29
2.3. Les formes et les structures de financement de l'ANSEJ.....	29
2.3.1. Le financement triangulaire.....	29
2.3.2. Le financement mixte.....	30
2.4. La micro-entreprise dans le dispositif ANSEJ.....	30
2.4.1. Définition.....	30
2.4.2. Les objectifs.....	31
2.4.3. Les étapes à suivre pour créer une micro-entreprise.....	31
2.4.3.1. Le bilan de personnalité.....	31
2.4.3.2. Les étapes à franchir.....	32
2.4.3.3. Le montage de l'entreprise.....	32
2.5. Le bilan d'emploi et de création de micro-entreprises créées par l'ANSEJ dans la wilaya Bejaia.....	33

<b>Conclusion.....</b>	<b>36</b>
<b>Chapitre III : Evaluation du dispositif ANSEJ : cas de la wilaya de Bejaia</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>37</b>
<b>Section 1 : Méthodologie de l'enquête.....</b>	<b>37</b>
1.1.Objectif.....	37
1.2.Présentation de l'échantillon.....	37
1.3.Le guide d'entretien.....	41
1.4.Le déroulement de l'enquête.....	42
<b>Section 02 : Résultat de l'enquête auprès des jeunes entrepreneurs qui ont sollicité l'ANSEJ de Bejaia.....</b>	<b>42</b>
2.1. Le dispositif d'appui à l'entrepreneuriat.....	43
<b>Conclusion.....</b>	<b>58</b>
<b>Conclusion générale</b>	
<b>Bibliographie</b>	
<b>Annexes</b>	
<b>Table des tableaux</b>	
<b>Table des figures</b>	

## Résumé

Notre travail de recherche a pour but d'évaluer les performances des organismes de soutien et d'aide à la création d'entreprise, en analysant les différents concepts de ce phénomène afin d'avoir une optique sur l'avenir du tissu économique de Bejaia. Dans un tel contexte, notre problématique s'articule autour de la question centrale suivante : ***Quel rôle joue le dispositif ANSEJ dans la création des micros entreprises ?***

Afin de mieux cerner ce rôle joué par le dispositif ANSEJ, nous avons décidé d'appuyer notre étude par une enquête de terrain. Notre choix s'est porté sur les micros entreprises créées par les jeunes qui ont eu recours au dispositif ANSEJ de la wilaya de Bejaia. Dans notre enquête, nous nous sommes basée sur un échantillon de 29 micro entreprises qui ont fait l'objet d'étude à l'aide d'un questionnaire.

**Concepts clés :** L'entrepreneuriat, l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise, les organismes, l'ANSEJ.